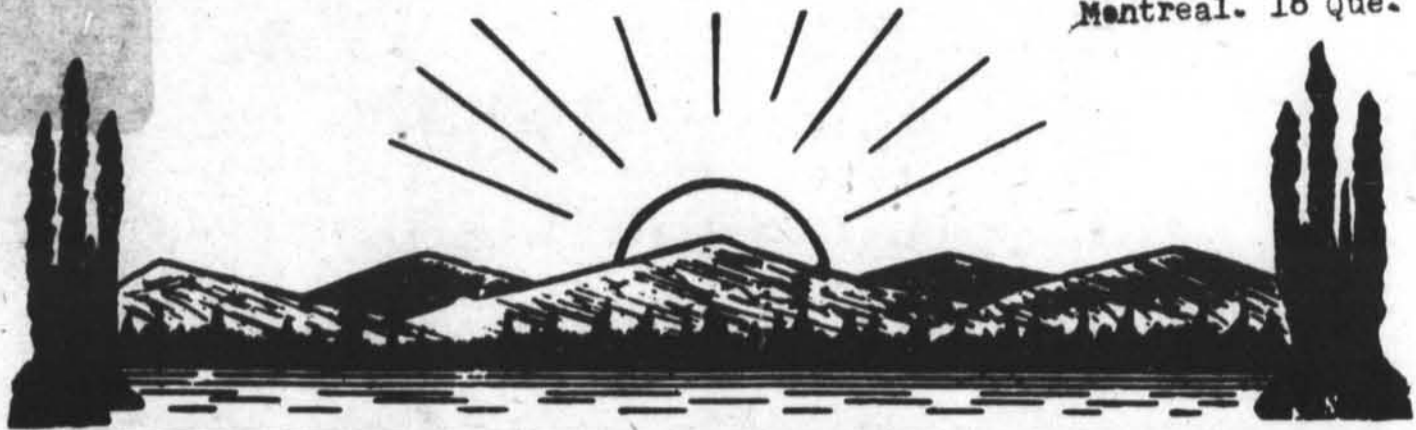


Bibliothèque Nationale
Bureau du Depot legal
Dpt. des Périodiques
1700 St-Denis
Montreal. 18 que.

1290



VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 8 NO. 23

St-André-Avellin, Qué.

Jeudi, 17 avril 1969.

Copie: 50.10 sous

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
21 AVRIL 1969
PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
PLOMBERIE
ARTICLES DE MENAGERS
PÉRIODIQUES
chez
QUINCAILLERIE
PRO
HARDWARE
THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

BELLE CÉRÉMONIE À FASSETT

Dimanche dernier un grand nombre de parents et amis se réunissaient en l'Eglise de Fasset pour assister à la profession perpétuelle de Soeur Ginette Boucher de la Congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus. Soeur Ginette fit ses débuts d'études à Fasset pour ensuite quitter son village natal en 1960. Elle fit son postulat à la Maison Provinciale d'Ottawa. En 1963 elle quittait ces lieux pour St-Hubert où se trouvait désormais la nouvelle Maison Provinciale pour la Province de Québec. Depuis lors, elle se dévoua à l'enseignement. Elle enseigna à Montcerf dans le comté de Gatineau. Présentement elle enseigne à Brockline comté de Chambly. Soeur Boucher est la fille de feu Ernest Boucher et de Mme Boucher aujourd'hui remariée.

Après la messe, un banquet fut servi à la salle Municipale. Parmi les invités nous avons l'occasion de rencontrer des religieuses qui ont dispensé l'enseignement à Fasset depuis 1927. Soeur Ste-Berthe enseigna à cet endroit en 1927-28-29-50-51. Soeur St-Gilles de 1930 à 1940 et de 1942 à 1946. Soeur Claire du Saver 1965 à 1966. Soeur Ferdinand Marie, de 1927 à 1928. Soeur Claire d'Assises (Juliette Michel), de 1963 à 1966. Celle-ci s'occupait tout particulièrement de la création de chorale. Soeur Joseph Anselme (Carmen Girard) 1962 à 66. Soeur Claire

de l'Immaculée 1964 à 65. Soeur Aline du Sacré-Coeur, Odette Piché) 1954-55-60-61. Sr. Murielle (Boucher) de la même congrégation qui doit partir prochainement pour l'Afrique Centrale, assistait également à la profession de sa petite soeur "Ginette".

Sr. Murielle ayant à faire de la mission en Afrique doit se perfectionner en mécanique automobile avant de partir pour

ce lointain pays. Grâce à la courtoisie de M. Sylvio Larière, président de Larivière Transport de Montebello, Sr. Murielle aura l'occasion de faire un stage en mécanique en compagnie de son frère Jacques Boucher qui est mécanicien au garage de la compagnie Larivière Transport.

Nous nous joignons à cette famille pour lui offrir nos plus sincères félicitations.



Soeur Ginette Boucher au moment de sa profession perpétuelle, cérémonie qui eut lieu à Fasset, dimanche dernier.



Soeur Ginette Boucher entourée de quelques invités de la table d'honneur au banquet qui a suivi sa profession perpétuelle.



Les deux soeurs religieuses Ginette et Murielle Boucher entourées de M. le Curé Carrière, de religieuses et quelques amis de Fasset.

UN PROGRAMME FÉDÉRAL-PROVINCIAL D'ASSURANCE-RÉCOLTES AU QUÉBEC

Le Ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. H. A. Olson, ainsi que le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, l'hon. Clément Vincent, ont annoncé conjointement le 27 mars que le gouvernement fédéral fournira une contribution financière d'environ \$1,200,000 à un programme expérimental d'assurance-récoltes pour venir en aide aux agriculteurs du Québec.

Ce programme a débuté l'an dernier, mais il a été impossible au gouvernement fédéral d'y affecter les fonds voulus jusqu'à l'adoption et la mise en vigueur des règlements fondés sur la Loi d'assurance-récoltes du Québec. Ces règlements ont

été décrétés cette semaine.

Le programme expérimental comprend l'assurance-récoltes des fourrages et des grains d'alimentation du bétail produits par les agriculteurs du Québec.

En vertu de l'entente, le gouvernement fédéral acquittera 50% des frais administratifs du programme ainsi que 25 pour cent des primes.

La contribution fédérale et les subventions du gouvernement provincial signifient que les agriculteurs du Québec n'auront à payer que 50% du coût des primes d'assurance.

Contrairement aux autres ententes fédérales-provinciales, les dispositions intervenues en

fer Ottawa et Québec ne renferment pas le régime de réassurance ni des prêts selon lesquels le gouvernement fédéral s'engage à solder les pertes excédant le total des primes.

"Le fait d'assurer les fourrages et les récoltes de grains servant à l'alimentation du bétail est un aspect nouveau en assurance-récolte", a fait observer M. Olsen. "Vu le caractère plutôt expérimental du programme, le gouvernement d'Ottawa ne peut pas, en vertu de sa législation, garantir les pertes en excédent du total des primes et du fonds de réserve, comme nous le faisons dans d'autres provinces à l'aide d'un régime de réassurance

ou de prêts. Mais le programme sera sujet à examen d'une année à l'autre et des données actuarielles s'accumuleront en vue d'ajouter au programme du Québec, en dernier ressort, tous les bénéfices du programme fédéral de l'assurance-récoltes, y compris la clause de la réassurance et des prêts."

Le programme du Québec se divise en trois parties:

1) l'assurance des cultures fourragères et des grains servant à l'alimentation du bétail; les règlements adoptés cette semaine par le Conseil des ministres du Québec s'appliquent à cette première tranche;

2) un programme spécial d'assurance visant la culture du

tabac jaune;

3) un projet spécial d'assurance applicable à des cultures d'appoint de fourrages et de grains.

Pendant l'année financière qui s'achève (du 31 mars 1968 au 31 mars 1969), le gouvernement fédéral a affecté une somme d'un peu plus de \$5,000,000 à des programmes d'assurance-récoltes convenus avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et le Québec ainsi que l'île du Prince-Edouard. Au total, 64,800 cultivateurs se sont prévalus de ces programmes à l'égard des récoltes dont la valeur est estimée à \$188,167,000.

Le CEO et le réseau routier

Le comité exécutif du Conseil Economique de l'Outaouais a adopté la résolution suivante, en date du 19 avril 1969:

Attendu que le Conseil économique de l'Outaouais a fait connaître à plusieurs reprises aux autorités gouvernementales, les besoins urgents de la région, surtout en ce qui concerne l'aménagement d'un réseau routier adéquat;

Attendu que l'Outaouais a besoin d'un regain économique, pour lancer son industrie du tourisme et l'industrie en général sur la voie du progrès;

Attendu que le site de St-Scholastique comme emplacement de l'aéroport international peut favoriser grandement l'Outaouais, à la condition expresse que les voies de communication entre la région et la métropole soient adéquates;

Il est résolu que le CEO rappelle au gouvernement provincial le besoin pressant de réaménager le réseau routier de la région, en particulier les routes 8 et 11 tel que recommandé, dans le mémoire du CEO sur les voies de communication (extrait ci-joint), afin d'assurer le plein développement de l'Outaouais;

Il est aussi résolu que le CEO fasse connaître au gouvernement son souhait que la Société d'aménagement de l'Outaouais québécois, dont la création prochaine était annoncée le 27 mars 1969 par l'hon. Robert Lussier, étudie en priorité les mesures à prendre pour que la région profite au maximum du nouvel aéroport et de ses effets économiques secondaires.

Priorités dans le développement du réseau routier

ROUTES PROVINCIALES

1. Priorité no 1

Route no 11 - section OUEST, Hull-Maniwaki
Construction d'une route divisée, à quatre voies et à accès limité, de Hull à Kazabazua, en deux étapes;
Etape no 1: aménagement immédiat des quatre voies de Hull à Tenaga;

Etape no 2: emprise à quatre voies de Tenaga à Kazabazua, mais aménagement immédiat de deux voies.

Eventuellement, cette route à quatre voies pourra s'étendre jusqu'à Maniwaki, mais la route actuelle répond aux besoins présents entre Kazabazua et Maniwaki. Il en est ainsi, pour la voie Maniwaki - Mont-Laurier qui est suffisante.

Route no 8 - section EST, Hull-Montréal
Construction d'une nouvelle route à quatre voies et à accès limité, entre Hull et Montréal, via St-Eustache, avec accordement à l'Autoroute des Laurentides, via Lachute et St-Jérôme.

Une nouvelle emprise à quatre voies serait prévue sur toute la longueur, mais les quatre voies seraient aménagées d'abord aux approches de Hull et de Montréal, ainsi qu'aux endroits où la circulation le nécessite. Ailleurs, on commencerait par la construction d'une voie double pour ensuite aménager la 2e voie double à mesure que le besoin se fera sentir.

Il s'agirait ici d'une route entièrement nouvelle, qui serait parallèle à la route actuelle, mais à l'intérieur des terres. Il ne saurait être question de rénover simplement la route actuelle.

Route no 8 - section OUEST, Hull-Chapeau
Construction d'une route divisée, à quatre voies, entre Aymer et Breckenridge. Aménagement d'une route ordinaire, à deux voies, de Breckenridge à Quyon.

"Le colloque de mai du P.L.Q.

s'en vient!"

Le thème de ce colloque... QUEBEC... DEMAIN, et le calibre des participants en font un événement sans précédent, dans les annales des partis politiques québécois et canadiens. Les sept sujets étudiés seront:

- 1- Le Québec, et les autres
- 2- Le Québec, la planification et l'aménagement du territoire
- 3- Le Québec, le plein emploi et les investissements
- 4- Le Québec et la jeunesse
- 5- Le Québec et la cybernétique
- 6- Le Québec et l'agriculture, dans une société post-industrielle
- 7- Le Québec et le Parlement de demain.

En prenant l'initiative de ce colloque de mai, le P.L.Q. apporte sa contribution à la solution des problèmes des Québécois, problèmes aujourd'hui, et problèmes de demain. Parce qu'il veut que ces assises extraordinaires produisent au maximum, le P.L.Q. attache une importance très grande à la préparation du Colloque de mai. Déjà un comité exécutif du colloque travaille depuis plusieurs semaines à l'organisation technique de cet événement.

Par ailleurs, le P.L.Q. a demandé à un groupe de chercheurs de préparer des dossiers sur chacun des thèmes

du colloque. Cela répond au désir exprimé par le Chef du Parti Libéral du Québec, M. Lesage, quand il disait le 21 février dernier: "Il se peut que les participants à ce colloque fassent valoir des points de vue qui ne correspondent pas à une prise de positions exprimées par notre programme actuel; nous n'hésiterons pas à revoir notre programme pour qu'il corresponde aux orientations nouvelles que nous pourrions prendre à la suite de ce colloque." Ces dossiers comporteront trois éléments essentiels:

1- Un état succinct du programme politique du parti (66) tel que complété par les résolutions de nos trois derniers congrès annuels;

2- Un ensemble de documents de données ou d'opinions publiés à l'extérieur du P.L.Q. (textes de conférences, extraits de volumes, statistiques, articles de revues, etc. etc.)

3- Les textes des conférenciers invités au Colloque.

Les dossiers seront rendus publics et expédiés aux participants au colloque vers la fin d'avril afin que tous aient le temps d'en prendre connaissance avant l'ouverture du colloque le 8 mai prochain.

Enfin, le P.L.Q. tient à réaffirmer que la presse sous toutes ses formes aura accès en tout temps aux séances de travail du colloque de mai.

QUÉBEC

La session reprend dans un climat enfiévré

par Gilles Lesage

QUÉBEC - Après avoir passé, pour plusieurs d'entre eux, le congé pascal à se reposer sous les chauds rayons du soleil de la Floride ou des Bermudes, les dirigeants politiques reviennent à Québec, où le "climat" est plus incertain que jamais et légèrement enfiévré depuis quelques jours.

La reprise des travaux parlementaires, cet après-midi, marque en même temps la relance des activités politiques qui iront s'amplifiant jusqu'au congrès de leadership de l'Union nationale, du 19 au 21 juin, à Québec.

Beaucoup plus que la session elle-même, c'est la course à la direction de l'Union nationale et ses implications qui retiendront, semble-t-il, la plus grande attention des parlementaires, d'autant que, selon certaines rumeurs plus ou moins fondées, les libéraux

Du feu, s.v.p.

vendredi 25, 20 h 30

De toutes les couleurs, Du feu s.v.p. présentera, le vendredi 25 avril à 19 h 30, René Claude, Anton Valéry, Jean-Lou Chauby, Chantal Pary et Isabelle Pierre. Françoise Lemieux et Guy Boucher animeront avec toute la présence qu'on leur connaît les transitions dont Marie Perrault est l'auteur.

Renée Claude interprétera: *Guevara et C'est votre fête aujourd'hui*. Anton Valéry: *Sans un mot de toi*, et Chantal Pary: *Le temps qui passe et les Mots d'amour*.

Jean-Lou Chauby présentera deux nouvelles chansons: *la Valse à contre-temps* et *les Petites Filles*. Isabelle Pierre chantera *Samedi-jeunesse*, qui est aussi la chanson-thème de son émission du samedi à la radio de Radio-Canada.

Enfin, Guy Boucher nous offrira une autre des chansons de son disque *Du feu s.v.p., Pour les amants*.

Cette émission est signée Richard Martin.

Nouveaux tarifs des annonces dans la Vallée de la Petite Nation

Depuis la naissance de votre journal nous avons toujours maintenu les mêmes tarifs pour les annonces commerciales et les annonces classées. Malheureusement la récente augmentation des tarifs postaux et l'augmentation constante des frais d'opération nous obligent à réviser nos prix. A compter du 1er mai 1969, voici les nouveaux tarifs qui seront en vigueur:

L'annonce commerciale: .07 cents la ligne agate, (15 lignes agates au pouce).

Les annonces classées: Chaque insertion de 20 mots ou moins: \$1.00, plus .07 cents pour chaque mot additionnel. Pour l'usage de notre casier postal ou notre numéro de téléphone, .50 cents de plus par insertion.

Les annonces classées avec cadre, .50 cents de plus par insertion.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication et doivent nous parvenir au plus tard le mardi midi pour le journal du jeudi.

La direction.

(Tiré du Devoir)

ne sont eux-mêmes pas privés de la mise en question de leur leadership.

Du côté de l'Union nationale, les choses sont loin d'être claires.

Jusqu'ici, seul le premier ministre, M. Bertrand, a fait part de son intention de rester en selle et de solliciter l'appui des plus de 2,000 délégués aux assises de son parti. L'autre candidat "officiel", M. André Léveillé, ne fait nettement pas le poids et personne ne prend sa candidature au sérieux.

Par contre, les intentions du ministre de l'éducation, M. Cardinal, prennent plus de précision de jour en jour et l'on pense généralement qu'il se lancera finalement dans la lutte contre M. Bertrand.

Le ministre a entrepris des contacts et sondages dont le but ne dupe personne: il veut mesurer l'étendue et l'importance des appuis sur lesquels il peut compter.

En ce sens, sa visite à Chicoutimi, dimanche, pourrait peser lourd dans la balance. Le moment venu de prendre une décision.

"Cardinal triomphe à Chicoutimi", titrait hier un quotidien de Québec.

La visite du ministre de l'éducation au Saguenay devait n'avoir aucun caractère politique, mais le député du comté et ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, n'avait rien ménagé pour bien faire voir de quel côté penche son cœur et pour faire sentir à son collègue les appuis qu'il attend dans le "royaume".

M. Tremblay a présenté M. Cardinal à titre "d'ami, qui a les mêmes idées que lui sur les questions constitutionnelles", et il a dit de lui qu'il serait peut-être "l'homme de la situation".

Aux yeux des observateurs, cette prise de position n'est nullement surprenante, mais c'est la première fois que cette identité de vues est exprimée publiquement. Elle rejoint celle d'autres députés - il est difficile d'en évaluer le nombre - qui souhaitent ouvertement la candidature de M. Cardinal. Au nombre de ces députés, il y a surtout ceux qui ont fait la lutte au "bill" 85 concernant les droits linguistiques dans l'enseignement, à quoi M. Tremblay s'opposait également.

Ce "bill", auquel M. Bertrand avait attaché son nom, est finalement "mort" en étant déferé à la commission Gendron, au terme de longues et inutiles séances en commission parlementaire de l'éducation.

Bref, la candidature éventuelle de M. Cardinal donnerait à la lutte au leadership

une certaine vraisemblance et une vigueur qu'elle est loin de revêtir à l'heure présente.

Et M. Lesage?

Quant aux libéraux, la rumeur maintes fois renaissante de la démission de M. Jean Lesage vient de surgir à nouveau, cette fois à Toronto, sinon à Ottawa.

Bien qu'il ne faille pas sous-évaluer le désir, plus ou moins avoué, de plusieurs militants de renouveler la direction du parti, il est à tout le moins hasardeux de considérer ce souhait comme général et encore plus de prétendre que M. Lesage est prêt à céder sa place au député de Mercier, M. Robert Bourassa.

Les principaux intéressés ont d'ailleurs fait bon marché de ces prétentions aussi habituelles que le printemps et que les périodes de pause politique.

Après le démenti de M. Bourassa, dimanche, le chef libéral n'en a pas moins dû, une fois de plus, qualifier de "pure fantaisie" les propos d'un quotidien torontois.

M. Lesage a rappelé que le parti libéral tient chaque année un congrès au cours duquel le chef rend compte de son mandat, et qu'au cours du dernier congrès, à l'automne, les militants lui avaient renouvelé leur confiance.

M. Lesage a ajouté qu'il n'a aucune raison de croire que les libéraux lui ont, depuis, retiré cette confiance; et il ne voit donc pas l'utilité de convoquer un congrès pour le plaisir de se livrer à un exercice de démocratie.

Par contre, l'ex-ministre de la justice, M. Claude Wagner, a fait soulever plusieurs hypothèses en déclarant à un reporter: "Ce serait étrange si nous devions recevoir une leçon de démocratie de la part de l'Union nationale."

On parle de plus en plus de M. Wagner comme d'un aspirant à la succession de M. Lesage, faisant notamment état de ses appuis en province pour sa lutte en faveur de la loi et l'ordre. Mais le député de Verdun n'a jamais contesté ouvertement le leadership de M. Lesage. Il en est de même des autres présumés aspirants.

Il est bien sûr, par contre, que le portrait changera du tout au tout si l'Union nationale élit un nouveau chef, en l'occurrence M. Cardinal. Le cas échéant, plusieurs militants, croit-on, souhaiteront ouvertement un congrès destiné à rajeunir la direction du parti.

Présentement, comme M. Bertrand semble encore solide, le problème ne se pose pas et il semble bien que la prochaine campagne électorale verra à la tête des deux "vieux" partis MM. Bertrand et Lesage.



VALLEÉ DE LA PETITE NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND

REPRESENTANTS:

St-André-Avellin : M. MICHEL CARRIERE
Chénéville : MME. A.H. LATOUR
Montebello : M. FIDEL LALONDE
Papineauville : M. ANDRE LAJOIE
Plaisance / Thurso: M. JACQUES DUPONT
Ripon-Montpellier: Mlle GINETTE SEGUIN

COURRIER

DE LA DEUXIEME CLASSE

ENREGISTREMENT NO 0470

C.P. : 30
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

Publié et imprimé par
"LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

ABONNEMENT:
Canada - 1 an \$3.00
Hors du Canada - 1 an .. \$4.00
Le numéro 10¢

JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS DE LA PETITE-NATION

Thurso, Plaisance, Papineauville, Fassett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpellier, St-Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Vendée.

A son auto vous reconnaîtrez l'homme



Si vous rencontrez une famille avec l'écriteau "Vallée de la Petite-Nation" pensez à Fidel Lalonde, notre fidèle représentant. Pour vos nouvelles, vos annonces, vos commandes d'imprimerie de tous genres, voyez ou téléphonez à M. Fidel Lalonde, Tél.: 423-6362, Montebello. Comme dirait l'autre: "Avec Fidel ça roule en grand". Et pour nous de la direction, nous sommes heureux de dire: "Avec Fidel, ça marche rondement."

DISPARUE



La Sûreté municipale de Buckingham nous signale la disparition de Mlle Gisèle Labrèche, 15 ans, de Buckingham.

Mlle Labrèche est la fille de M. et Mme Wilfrid Labrèche du 128 de la rue Churchill à Buckingham. Elle manque à l'appel depuis le 20 mars dernier.

Etudiante de langue française, Mlle Labrèche mesure 5 pi, un pouce, pèse 120 livres et elle a les cheveux et les yeux bruns.

Toute personne croyant reconnaître la disparue ou pouvant fournir des détails de sa disparition, est priée de communiquer avec la Sûreté de Buckingham, 515, rue Charles, en composant 986-3351.

CHENEVILLE

INVITATION A TOUS

Pour la grande soirée des 4-h qui se déroulera samedi le 19 à 8 hres pm à l'école A d r i en Guillaume de Chénéville, c'est alors de cette organisation que se fera le tirage de la couteillerie, du couteau et de l'ouvre-boîte électriques. Qui sera l'heureux gagnant?

MERCI

Les Filles d'Isabelle du cercle Pie XII no 1048 de Chénéville remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin ont contribué au grand succès de leur bingo annuel de samedi soir dernier.

Elles ont reçu d'une main pour mieux donner de l'autre: puisque c'est dimanche le 20 à 1 hres qu'elles partiront de Chénéville pour se rendre au Foyer du Sacré-Coeur de St-André-Avellin; où elles visiteront les dames âgées ensuite elles se rendront à l'hôpital Notre-Dame de Ripon rencontrer les pensionnaires et les malades à qui elles distribueront en votre nom, une part de votre générosité.

Il y aura Initiation à Buckingham dimanche le 27 avril à 2 hres p.m. Toutes les F. d'I. intéressées peuvent communiquer avec leur régente à 428-3200.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Hubert Fournier, bou-cher de la Salaison du Nord, de la part de ses parents, amis et clients.

RIPON

Le Comité des Loisirs de Ripon faisait, samedi dernier, à l'hôtel Bellevue, de ce même endroit, Mlle Céline Pérard, reine du Carnaval '69, et ses duchesses, Mlles Lise Dambremont, Lucille Amyot et Pierrette Deschâtelet. Ce fut une soirée très réussie. De magnifiques prix furent remis aux élues de cette fête et un succulent goûter fut servi par Mme Théo Bernard. Les directeurs de ce comité sablèrent le champagne et promirent de faire du Carnaval prochain (70), un autre succès. M. Germain Guindon agissait comme Maître de Cérémonie.

Prompt rétablissement à nos malades; Mme René St-Louis, qui suit présentement des traitements à l'hôpital Général d'Ottawa et à Mme Euclide Neveu, hospitalisée à Notre-Dame de Montréal.

THURSO

Lors de l'assemblée annuelle des membres du club de golf de Thurso, tenue au Pavillon du Club de Curling de Thurso, il fut proposé par R. Hébert que les minutes de la dernière assemblée soit acceptées telles que lues. La proposition fut secondée par l'unanimité.

Les élections pour l'an 69 eurent également lieu. Les candidats mis en nomination furent J. G. Turpin, M. Gingras, L. Lefebvre, C. Danid, R. Clermont.

M. Rodolphe Pelletier, maire de Thurso agissait comme président d'élection. Les candidats furent tous élus par acclamation. Parmi ceux-ci M. J. G. Turpin fut élu au poste de président.

M. R. Malette fut nommé au poste de secrétaire et M. R. Ashley au poste de Trésorier. M. R. Parisien président sortant remercia les membres et actionnaires pour leur coopération au cours des 4 années qu'il passa comme directeur de ce club.

CURLING

Samedi soir prochain le Club de Thurso termine ses activités pour la saison. La direction de ce club invite les actionnaires, les membres, ainsi que leur invités à assister à leur cocktail de 7 hres à 9 hres qui précédera la remise des prix et des trophées aux gagnants de la saison.

CONFERENCE SUR LA CONFES- SIONNALITE DANS NOS ECO- LES

C'est à l'école Bourget de Thurso lundi le 21 avril, à 8 hres 15 min. p.m. qu'aura lieu une intéressante conférence qui traitera de la confessionnalité dans nos écoles. Ce sujet sera animé par une équipe de la catéchèse de la C. S. R. P. à l'occasion d'une réunion des Foyers Notre-Dame.

Une messe rythmée débute- ra la soirée. Bienvenue à tous!

Lac-des-Plages

Samedi prochain, 19 avril, M. Conrad Schmidt, propriétaire de l'hôtel "Mon Chez-Nous", fera l'inauguration d'un nouveau "bar salon" qui s'appellera "La Catalogne". Un buffet sera servi aux convives après la cérémonie d'inauguration.

Montpellier

Souhaits de prompt rétablissement à Rock Séguin actuellement hospitalisé à Montréal.

Pour votre **AUTO**
voyez **COTO**
chez **MARCO**
à **THURSO**

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN
TÉL.: 983-6617

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUÉ.

TÉL.: 96

TÉL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128 B, RUE GALIPEAU

THURSO, QUÉ.

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean Marie Bertrand, C.A. — Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

986-3394

Buckingham

Agence René Boyer



ASSURANCES GÉNÉRALES

Feu - Vol - Auto - Vie - Responsabilité

Risques de ferme

ST-ANDRÉ-AVELLIN
RENE BOYER

TEL.: BUR: 983-7351
RES.: 983-2178

THURSO
D. MURPHY, REP.

BUR.: 985-2020
RES.: 985-2014

Col-Dor Chinchilla Ranch

Producteur de bleu standard, mutation blanc, argenté et beige.

"Qualité supérieure"

Colombe et Dorval Chartrand, prop.

TEL.: 986-3887

R.R. 1 - MASSON

Veillez prendre note

Dû à des circonstances incontrôlables, je dois discontinuer de pratiquer la coiffure à mon salon de St-André-Avellin. Je remercie sincèrement ma nombreuse clientèle qui m'a encouragée durant plusieurs années.

Mme Simone Louiseize.

La parole au lecteur

M. Roméo Chartrand
Rédacteur
Le journal LA VALLEE DE LA
PETITE-NATION

Cher Monsieur,

J'ai lu, avec intérêt, les commentaires que vous dites être ceux du journal.

Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites que M. Jean Lesage ne prend pas part au débat, de toute façon, ça ne changera rien parce que le parti libéral n'est pas au pouvoir. Vous qui connaissez assez la politique, ne croyez-vous pas que le premier ministre à lui seul s'est assez enlisé??? Comme M. Bertrand, l'Union Nationale, M. Lesage représente le parti libéral pour toute la province, et il le sait.

Soit dit en passant, vous auriez pu poser des questions à notre représentant à Québec, LUI, aurait dû travailler pour le bien de sa région. Dans cet

article, cher M. Chartrand, vous faites de la politique partisane, comme vos commentateurs d'ailleurs. Lancez des pierres à M. Lesage si vous le voulez, mais soyez certain d'en garder pour votre bon, cher, prodigieux, représentant du Comté Papineau, qui lui, se la coule douce, parce que vous essayez de faire prendre la responsabilité à quelqu'un d'autre, qui lui sait qu'il est le chef du parti libéral de tout le Québec et non pas seulement de la région de Montréal et les Cantons de l'Est, comme semble penser M. Bertrand.

M. Chartrand, demandez-vous ce que vous auriez dû demander à notre député M. Rolland Théorêt, comment pouvez-vous expliquer son silence??? C'est trop gênant? eh bien passons.

Vous remerciant de faire paraître mes commentaires, je demeure,
Le politicien.

Monsieur Chartrand, Roméo
Rédacteur en chef
La Vallée de la Petite-Nation
C. P. 30 - 595 rue James
Buckingham, Québec

Cher monsieur Chartrand,

Enfin, la Parole est au lecteur. Et j'en profite!

Malgré mes 61 ans, je ne peux résister à la vague d'enthousiasme qu'on retrouve de nos jours chez les "jeunes" à Québec. Voilà; je suis de ceux qui ont depuis quelque temps senti que les choses pouvaient changer au Québec. J'ai, justement, sous les yeux une brochure du Parti québécois et je ne peux m'empêcher de vous en citer quelques pensées qui correspondent pleinement à mes sentiments et idées politiques:

"Confédération: \$700 millions par année vont à une "défense" qui ne défend rien.
Marasme de l'agriculture
Ottawa subventionne les cultivateurs de l'Ouest."

"Les vieux partis sont des groupements d'intérêts, où l'on méprise les idées en se remplissant les poches.

Le Parti Québécois est le regroupement de tous les patriotes autour d'une idée et d'un idéal.

Les vieux partis sont organisés de haut en bas, contrôlés par des "organiseurs" et des patrons de profession.

Le Parti québécois est organisé par et pour ses membres. Il repose sur l'animation, la participation, le DEMOCRATIE.

La SOUVERAINETE, c'est la possibilité de planifier notre vie économique selon NOS intérêts, pour créer industries et emplois."

Et je pourrais continuer... Je préfère plutôt que vous listiez vous-mêmes la brochure, ou mieux encore, le Programme '69 du Parti Québécois qui est en vente par tout le Québec à un prix fort modeste.

Oui! le Québec a besoin de la souveraineté - le Québec a besoin du Parti québécois - le Parti québécois a besoin de vous!
Une Québécoise réveillée.

Opinion sur la ligue de hockey de la Vallée de la Petite-Nation

Chaque fois que j'assiste à une partie de hockey y mettant aux prises deux clubs de cette ligue, je crois rêver!

Je pense toujours m'être trompé d'endroit et que j'assiste à un combat de gladiateur, mais non, c'est bel et bien un duel entre deux équipes.

Ce que je vois me bouleverse: l'entente volontairement de blesser ses adversaires à l'aide surtout de double mise en échec et d'assaut. Tous les coups les plus bas sont plus ou moins tolérés, parce que si les arbitres infligent des punitions à chaque infraction, il va falloir trente-six joueurs pour former une équipe.

On peut classer les joueurs de cette ligue en deux catégories:

1- les SPORTIFS qui évoluent pour leur plaisir et celui des spectateurs tout en ne mettant pas de côté la franchise mise en échec.

2- les BRUTES dont le seul but se résume à démolir les adversaires.

Je crois qu'il serait temps que l'on remédie à une situation qui se détériore d'année en année.

Pour cela, je suggère quelques changements pour l'an prochain:

1- Nommer un arbitre en chef à vec plein pouvoir.
2- Des règlements plus sévères:

a) tout joueur, qui se mérite un dix (10) minutes pour mauvaise conduite, serait suspendu automatiquement pour une partie.

b) tout joueur, qui participe à une bagarre dans les cinq (5) dernières minutes d'une partie serait suspendu pour une durée de deux (2) à cinq (5) parties.

c) tout joueur, qui blesse intentionnellement un adversaire, serait suspendu pour une

période allant d'un an jusqu'à la vie.

d) tout joueur qui frappe volontairement un arbitre serait suspendu à vie.

N.B. Il est évident que les mêmes sanctions s'appliqueraient aux entraîneurs.

Toute décision finale serait prise par l'arbitre en chef avec le président de la ligue à la

lumière d'un rapport présenté par les arbitres.

En terminant, je suggère la formation d'un comité pour étudier les améliorations à apporter pour revaloriser le statut du hockey amateur de notre région.

Pierre Lalonde,
Thurso, Qué.

Les vacances d'hiver coûtent moins cher avec une auto d'évasion.



C'est certain... voyez vous-mêmes:

de	à	pour
CHÉNÉVILLE	Acapulco Mexico	\$64.12
	Miami Floride	\$14.18
	Mont-Tremblant	\$ 1.00

Les chiffres ci-dessus sont basés sur un voyage aller, par la route la plus directe, avec une consommation moyenne de 32 milles au gallon, à raison de 45 cents par gallon imp., plus l'huile, la lubrification et l'entretien régulier. Une Volkswagen vous conduira n'importe où pour 2 cents du mille seulement.

Pour plus d'informations, entrez et laissez-nous vous aider.

Garage R. HOTTE
428-3242 Chénéville

Diminution des mortalités routières

Le bilan canadien des mortalités routières a diminué par 2,32 p. cent en 1968, comparativement à l'année 1967. C'est la première fois depuis 1944 que le pays inscrit une telle diminution.

Au dire de M. Normand H. Bell, président du Conseil canadien de la sécurité, "Ces résultats très heureux constituent l'encouragement le plus sensible qu'aient jamais connu ceux qui oeuvrent dans le domaine de la prévention routière."

Le bilan des mortalités routières de 1968 n'est chiffré par 5,254 comparativement à 5,379 en 1967. Le nombre des accidents mortels de la circulation a de même décliné par 2,72 p. cent, allant de 4,492 (1967) à 4,370 (1968).

"Tous les Canadiens qui ont apporté leur appui à la cause méritent nos sincères félicitations, a déclaré M. Bell, car il s'agit enfin d'un renversement de la courbe des mortalités routières." M. Bell a mentionné en particulier les médias d'information publique, la gendarmerie effectuée à la prévention des accidents de la route, les gouvernements, les organismes de sécurité et tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux programmes de sécurité.

Selon le président, il ne fait aucun doute que le port des ceintures de sécurité a contribué à cette baisse, quoique encore beaucoup trop d'automobilistes continuent de s'y refuser. On a déjà la preuve établie statistique de l'efficacité des ceintures à diminuer sensiblement le risque de mort des occupants d'une voiture, au cours d'une collision, a-t-il dit, plus particulièrement de leur efficacité à empêcher l'éjection des occupants.

"Cette diminution en chiffres absolus du nombre des mortalités routières s'avère d'autant plus remarquable si l'on considère l'augmentation annuelle du parc automobile, et celle du nombre des conducteurs, lesquelles sont de l'ordre de 7 à 9 p. cent," d'ajouter M. Bell.

Les chiffres annuels compilés par le Conseil se fondent sur les données mensuelles du Bureau fédéral de la Statistique. Les chiffres démontrent que, malgré le nombre inférieure des mortalités de la route, le nombre des blessés a augmenté par 5,41 p. cent pour s'établir à 174,629, celui des accidents avec dommages à la propriété, par 8,4 p. cent, soit un total de 360,619 et le nombre total des accidents routiers, par 7,38 p. cent, se fixant à 479,721.

La Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan ont enregistré une diminution dans les cinq catégories d'accidents routiers, à savoir accidents mortels, morts, blessés, accidents avec dommages à la propriété et total des accidents. Terre-Neuve a de même enregistré une diminution dans toutes ces catégories sauf celle des blessés, tandis que le Nouveau-Brunswick n'a inscrit de hausse que dans la catégorie des accidents avec dommages à la propriété.

Selon le Conseil, les chiffres de 1968 révèlent la différence qui existe entre la situation routière au Canada et celle des Etats-Unis. D'après le rapport statistique publié, par le National Safety Council, les Etats-Unis ont enregistré, en 1968, quelque 55,500 mortalités routières, soit une hausse de 5 p. cent.

SOMMAIRE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE, AU CANADA - JANVIER A DECEMBRE, 1968 INCLUSIVEMENT.

PROVINCE	Accidents fatals		Mortalités		Blessés		Pertes matérielles		Total des accidents	
	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968	1967	1968
Terre-Neuve	71	60	82	73	2240	2491	5446	5373	7115	7076
Ile-du-Prince-Edouard	26	32	28	38	686	790	1346	1413	1830	1931
Nouvelle-Ecosse	228	206	257	237	3835	3797	11670	11285	14591	14179
Nouveau-Brunswick	201	180	238	230	4232	3925	7819	8112	10766	10874
Québec	1393	1397	1622	1663	42903	44510	106238	116399	136083	147749
Ontario	1400	1346	1719	1586	67280	71520	98585	106062	145008	155127
Manitoba	168	157	200	196	8564	8350	13025	13527	18840	19526
Saskatchewan	218	211	287	264	7227	7106	18848	17436	23631	21987
Alberta	316	310	377	382	8939	11236	32515	35720	38546	41978
Colombie-Britannique	461	460	559	574	19501	20371	36595	44541	49750	58300
Yukon et Territoire N.-O.	10	11	10	11	257	353	497	751	683	944
Total au pays	4492	4370	5379	5254	165,664	174,629	332,684	360,619	446,743	479,721
% ou -		-2,72		-2,32		+5,41		+8,4		+7,38

Bureau fédéral de la statistique.

Ce qui se passe dans le diocèse de Hull

BONNE NOUVELLE: La MARCHÉ POUR DES MILLIONS du 19 avril prochain est un projet d'envergure qui dans la région de la capitale mobilisera de nombreux services et entraînera des milliers de marcheurs de tous les âges. Un organisme responsable a été créé à Hull et grâce à la collaboration des représentants de toutes les paroisses environnantes les marcheurs pourront compter sur un minimum de ravitaillement et de repos en parcourant la distance de sept milles à Hull entre les ponts Cartier-MacDonald et Champlain. Le principal centre d'accueil de cette marche à Hull sera l'église St-Joseph. La MARCHÉ POUR DES MILLIONS est une façon populaire de venir en aide aux pays du Tiers-Monde et sera sans doute encore cette année un grand succès. On peut s'enregistrer pour la marche à l'église anglicane St. James de la rue Principale à Hull, le 16 avril à 19 heures. RENSEIGNEMENTS: Hull: François Béland, ptre, 771-6231 - Ottawa: OXFAM 725-3235.

ENQUETE NATIONALE SUR LE LAICAT: Le mardi 15 avril à 20 heures aura lieu au Centre diocésain une SOIREE D'INFORMATIONS sur la situation du laïc dans l'église canadienne. M. Jacques Champagne, secrétaire de la Commission Dumont viendra informer le public diocésain de Hull, sur le mandat de cette Commission. On se souvient que la Commission Dumont a été formée à la demande des évêques francophones du Canada pour étudier de façon concrète l'état actuel du laïc dans l'Eglise, en particulier celui de l'Action Catholique. M. Champagne précisera, outre le mandat de la Commission, sa méthode de travail, son champ d'action et les modes de contact et de collaboration avec les laïcs du diocèse de Hull. RENSEIGNEMENTS: Claude Létourneau, sociologue, 771-8391.

KATIMAVIK, ou centre d'accueil, est le nom que portera désormais l'ancien camp d'été des Pères Oblats au Lac Mc-Gregor. Ce centre, situé à Perkins, à 20 milles au nord-est de Hull, deviendra dès l'été prochain un point d'accueil et de plein air pour nos jeunes et offrira des services telles que AUBERGE DE JEUNESSE, CAMP D'ETE et LIEU DE RENCONTRE. Concernant le "camp d'été" il y aura place pour de jeunes garçons et filles de sept à quinze ans qui auront l'occasion de vivre des activités de plein air comme l'équitation, la natation, certains arts plastiques, le camping, les sciences naturelles, etc.

C'est M. Louis-Charles Veilleux (Ecole de Récréologie de l'Université d'Ottawa) qui est responsable de cette nouvelle entreprise. Il sera secondé par un personnel qualifié en récréation, en éducation physique et en beaux-arts. Il existe même une possibilité que Katimavik devienne, selon la décision de l'autorité scolaire, un endroit de classes de neige et de classes vertes. Le nombre de campeurs est limité pour cette première année à 75 jeunes à la fois, en trois stages: 29 juin au 19 juillet; 20 juillet au 9 août; du 10 au 24 août et comprendra quelques participants choisis par l'Office franco-québécois, (échange de jeunes). RENSEIGNEMENTS: L.C. Veilleux, 771-7992, 319 Boul. Riel, Hull.

UN CONGRES LACORDAIRE aura lieu à Gatineau le dimanche 27 avril prochain. Les sujets de discussion (psychologie de la coolique, la famille et l'alcoolique, la réhabilitation, l'art d'être bref), seront débattus à la salle St-René Goupil; la messe, présidée par Mgr L'EVEQUE, sera célébrée à l'église St-Jean-Marie-Vianney et les congressistes sont conviés à un banquet de clôture à la salle R.A. Il existe des cercles Lacordaires à Hull, Pte-Gatineau, Gatineau, Ste-Rose, St-André-Avellin, Thurso et Buckingham. Les membres pratiquent la sobriété par l'abstinence. M. l'abbé Roch Besner, aumônier diocésain et M. Emilien Lévesque, responsable diocésain, seront heureux d'accueillir les congressistes. RENSEIGNEMENTS 663-5756, Jean-Marie Laflamme, ptre, et 777-1535, M. E. Lévesque.

CONFIRMATIONS: La semaine du 15 au 23 avril sera le temps de la Confirmation pour les diocésains de Hull.

Mgr. l'évêque P.-E. Charbonneau confirmera à Hull (St-Rédempteur, Our Lady of Annunciation, N.-D. de Lorette), à Chelsea, à Gatineau (St-Jean-Marie-Vianney, St-Aloysius, Ste-Maria Goretti), à Aylmer (St. Mark, St-Paul), à Luskville, à Deschênes, à Ste-Cécile de la Pêche, à Farrellton et au Lac Ste-Marie.

Mgr. l'évêque Jules Leguerrier sera à Hull (N.D. de Grâce, Sacré-Coeur, St-Joseph), à Buckingham (St-Grégoire, St-Luc Our Lady of Victory), à N.D. de la Salette, à Ste-Rose; à Perkins, à Montpellier, à Chénéville, à St-André-Avellin, à Thurso, à Masson et à Angers.

Mgr. A déodat Chaloux, P.A.V.G., confèrera le sacrement de Confirmation aux endroits suivants: Hull (St-Jean Bosco, Ste-Bernadette), Pte-Gatineau (N.D. du Rosaire), St-Jean de Brébeuf, St. François de Sales), à Touraine, à Limbour, à Cantley, à Plaisance, à Papineauville, à Montebello, à Ripon, à N.D. de la Paix et à Gatineau (St-René-Goupil).

Manoir du Lac Simon

LICENCE COMPLETE - Cuisine Canadienne

Accommodations touristiques

Dance toutes les fins de semaine

Props: A.L. GIGUERE

R. TREMBLAY

LAC SIMON

428-3191
428-9902

UN BON PERE DE FAMILLE: L'émission de CBOFT "Femme d'aujourd'hui" a organisé un concours à travers le réseau français de Radio-Canada, intitulé: "Connaissez-vous un bon père de famille?" Deux citoyennes de la région se sont mérité chacune, un premier prix de \$500,00. Les organisateurs du concours avaient divisés les réponses en quatre catégories. Mme Marthe Legault de Hull s'est classée première dans la catégorie "C" (35 à 49 ans) et Mme Aline Tremblay de Masson, première également, dans la catégorie "B" (18 à 24 ans). C'est M. Raymond David, vice-président de la Radiodiffusion française de Radio-Canada qui a annoncé les gagnants. S'il faut en juger par le nombre des concurrents, il y aurait au moins deux milles bons pères de famille au Québec...

UNE 5e SESSION D'ANIMATION SOCIALE a lieu au Centre diocésain du 14 au 18 avril prochain. Elle est dirigée par Jacques Beaucage. Cette session s'adresse aux intéressés du nouveau socio-économique de l'île de Hull. RENSEIGNEMENTS: Pierre Viau, ptre, 777-8481.

CAREME DE PARTAGE: Le diocèse de Hull a déjà versé \$10,299,03 à l'organisation canadienne "Développement et Paix" à l'occasion du Carême de Partage. Ce montant accuse déjà une augmentation par rapport à l'an dernier \$1,031,76 et ne comprend pas les montants que 10 paroisses n'ont pas encore fait parvenir, à M. Albert Dumont, procureur.

Service diocésain d'information, 225, rue St-Rédempteur, Hull. - Tél.: 771-8391.

Montebello

NAISSANCE

M. et Mme Philippe Beau-champ ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille.

CURLING:

Jeudi dernier, au pavillon du club Granit eut lieu la remise des trophées aux équipes gagnantes (section des dames), pour la saison qui vient de se terminer. Voici les noms de ces équipes et le trophée qu'elles se méritent. Trophée (Bertrand) gagné par: B. Twin, skip H. Wathier, R. Bourgeois, G. LeMay. Trophée (Labatt): B. Twin, G. Demers, M. Osborne, S. Lemay. Trophée (Cabin Owner): J. Ménard, R. Laverne, M. Osborne, R. Hugo. Trophée (O'Keefe): C. Juteau, H. Wathier, R. Bourgeois, Y. Sanscartier.

La présidente de la section féminine, M. J. L. Gervais, ainsi que le comité d'organisation tiennent à remercier les commanditaires de ces différents trophées ainsi que toutes les dames qui ont participé aux activités de ce club au cours de la saison.

BIBLIOTHEQUE

Séances d'ouverture, tous les jeudis de 3 à 5 hres p.m. Service gratuit pour tous, petits, adolescents, adultes. Nous tenons à porter à votre attention ce service entre autre, à savoir, si vous désirez un livre non en bibliothèque, communiquez avec la responsable, Mme Roger Dupuis, avec tous les renseignements concernant le livre désiré (titre, auteur), et cette dernière se fera un plaisir de vous le procurer de la Bibliothèque Régionale.

EXPOSITION AVRIL 69

Dessins graphiques, - Plus de vingt tableaux se rapportant à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures. Entre autres tableaux, portés à l'attention du public il y a des dessins esquimaux exécutés par un de leurs artistes. Cette exposition se tient présentement à l'hôtel de ville de Montebello (entrée du bas) jusqu'au 30 avril, tous les jours jusqu'à 5 hres p.m. Bienvenus.

Papineauville

PRENOM: Cécile. CARACTERE TYPE: Nature pleine de douceur, mais qui n'exclut pas la fermeté. Prénom qui demande à être porté avec élégance. Cécile évoque d'ailleurs une femme un peu distante (sans suffisance aucune). **VOGUE:** Nulle sur le continent, succès en Angleterre pour les garçons. **PATRONYME:** S'associe mal avec un nom de famille commençant par CE ou SE.

DEVINETTE:

Quelle différence entre un I et un clocher? L'I c'est la voyelle, le clocher c'est là qu'on sonne (la consonne).

Décès

M. ARTHUR GOURD.

M. Arthur Gourd, époux de feu Rose Laniel, de St-André-Avellin, est décédé subitement à sa résidence le jeudi 10 avril, à l'âge de 85 ans et 10 mois. M. Gourd était co-proprétaire de la maison funéraire Whissell & Gourd de St-André-Avellin. Le défunt laisse dans le deuil, une fille: Mme Ernest Whissell de St-André-Avellin; deux frères: David Gourd, ex-député de Chapleau demeurant à Montréal et Wilfrid Gourd d'Alfred, Ont. Deux soeurs: Mme Veuve Eugène Charette de Bourget, Ont., Mme Oscar Gauthier de Grenville. Le défunt laisse également trois petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Whissell et Gourd à St-André-Avellin d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, lundi le 14 avril pour un service en l'Eglise St-André-Avellin à 10 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

État des routes

L'état de nos routes semble vouloir reprendre un peu le poil de la bête; la température et le service de la voirie y aidant beaucoup. Souvent l'on est porté à blâmer le département de la voirie, mais il y a également des municipalités qui sont responsables de l'état mauvais de certaines de leurs routes.

Tél.: 983-2343

CHEZ GUY

St-André-Avellin

POULET CHAPONS environ 7 lbs	59¢ lb	ROTI DE LARD FILET	79¢ lb
SAUCISSE LARD/BOEUF	49¢ lb	ROTI DE LARD EPAULE	59¢ lb
SAUCISSES HOT DOG	49¢ lb	CHOP LARD maigre	79¢ lb
BOEUF HAUT-COTE	59¢ lb	CHOPS BOEUF	75¢ lb
BOEUF RIBS	69¢ lb		
CROUPE BOEUF au complet	45¢ lb		
BALOGNA au complet	31¢ lb		
JAMBON EPAULE désossé	79¢ lb		
EAU DE JAVEL LAVO gallon	59¢		
PAPIER DE TOILETTE 8 rouleaux/79¢			
MIEL EN PATE SASCO Boite de 4 lbs/1.29			
BISCUITS WESTON MELANGES	89¢		
POMMES McINTOSH 3 lbs	49¢		

Nous vendons bière froide



Spéciaux
les 17-18-19
et 24-25-26 avril

QUAND - QUAND

**EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ**

par
JACQUES DUPONT



Plusieurs personnes sont encore sous l'impression que je travaille à plein temps pour le journal "La Petite-Nation" et bien non je suis d'abord un agent d'assurance-vie seulement, avec la compagnie New York Life. Je gagne ma vie à protéger les familles, à implanter l'assurance-groupe, l'assurance maladie, l'assurance-salaire. Je vous dis ces choses parce que je veux bien collaborer avec ceux qui ont besoin de mes services. Mais lorsqu'il s'agit de faire paraître quelque chose dans le journal, IL FAUT QUE VOS ARTICLES SOIENT CHEZ NOUS LE DIMANCHE AU SOIR OU LE LUNDI MATIN avant 9 heures. Autrement, vous pouvez communiquer avec le journal vous-mêmes, j'écris ces articles parce que je considère que même ce petit service, je le fais pour Thurso et les environs, mais il ne faut pas croire que le journal me fait vivre, j'espère que ceci répond à vos questions; si vous en avez d'autres, je suis toujours ici à chaque semaine.

Pour ce qui est de l'aéroport il semble que malgré l'opposition du gouvernement de Québec, le gouvernement central, qui n'avait pas choisi l'emplacement au hasard, restera ferme sur sa décision. Franchement, pour notre région c'est un bon point de gagné. Il sera nécessaire certainement que la province nous fasse des chemins carrossables si nous voulons qu'une partie du trafic demeure dans notre province. Que dire de tous ces nouveaux emplois qui seront disponibles, L'Oue et du Québec devra connaître une ascension économique comme l'on n'en a pas vue depuis bien longtemps.

Au hockey, les Canadiens de Montréal, lorsque j'écris ces lignes ont deux parties en mains sur les Bostonnais, Que dire de ce jeu palpitant au possible. La série sera longue et dure, et nous verrons certainement du jeu fascinant. Ruel semble mener son équipe avec une main de maître et l'expérience de certains joueurs des Canadiens est indispensable. Dans la série à date, les joueurs qui se sont fait remarquer, sont la Sêrie Duff, Jean Beliveau, Serge Savard, Gump Worsley, John Ferguson, Ralf Backstrom, Yvan Cournoyer et non le moindre Henri Richard, Redmond et Robert Rousseau. Laperrière et Harris semblent avoir accompli de la bonne besogne à la ligue Bleue. Seul Jean-Claude Tremblay et Lemaire ne semblent pas à leur meilleur, mais la série n'est pas finie et je suis presque certain qu'ils s'affirmeront avant la fin des séries éliminatoires.

Cette année il est à espérer que l'on donnera plus de publicité au "Parc Dollard-des-Ormeaux" de Plaisance qui met à la disposition du public, 90 emplacements pour tentes, et 30 sites de roulettes. Ils y a plusieurs bâtiments sanitaires, munitins de douches, de cabinets d'aisance et d'eau courante chaude et froide. De plus, il y a plusieurs places idéales pour les pique-niques. Le parc est situé à Plaisance sur la presqu'île, sur la route 8 à environ 40 milles de Hull et approximativement 75 milles de Montréal. Ce parc est bon pour notre région; à nous de l'annoncer.

J'ai eu certains commentaires très favorables de la soirée organisée par "pro Hardware de Thurso". A ce qui paraît, plusieurs pêcheurs étaient prêts à partir pour la truite. Je remercie et félicite "pro Hardware" de Thurso, d'avoir présenté une soirée aussi intéressante à la population.

Un mot pour les amateurs de courses; savez-vous que l'on m'a fait remarquer que dans le temps des fêtes je vous avais oublié dans mes souhaits. Eh bien à vous tous que ce sport de millionnaire intéresse, je vous souhaite pour l'année 1969, des paris gagnants à 100 pour 1. Mais messieurs de grâce, allez-y prudemment. On perd beaucoup plus que l'on gagne à ce petit jeu-là.

Le nouvel aéroport

Le nouvel aéroport international de Montréal, qui sera construit au sud-ouest de St-Jérôme, exactement à Ste-Scholastique, aura un impact considérable sur l'économie de toute la région métropolitaine. C'est ce qu'a déclaré à Ottawa M. Jean Marchand, futur ministre de l'Expansion économique régionale, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée en compagnie du ministre des Transports, M. Paul Hellyer.

M. Marchand a déclaré que la construction du nouvel aéroport à Ste-Scholastique aura en fait un triple impact:

Effet d'entraînement

Le nouvel aéroport aura un effet d'entraînement et jouera le rôle d'une entreprise motrice. Il fera apparaître des entreprises de type moderne (électronique, mécanique, légèreté, services, etc.), d'autant plus que ces dernières seront attirées par les avantages nombreux qu'elles trouveront dans la région. De plus, la proximité des Laurentides, avec la législature d'été et d'hiver, contribuera à l'implantation d'entreprises, tout en incitant le personnel nécessaire à élire domicile aux alentours.

Réduction du chômage

Le nouvel aéroport contribuera notablement à réduire le taux de chômage qui est particulièrement élevé dans la région de St-Jérôme. "On sait, a déclaré M. Marchand, comment le film "St-Jérôme" décrit cette situation de façon éloquente." On estime que l'activité économique provoquée, par la seule construction de l'aéroport fournira entre 75,000 et 100,000 emplois.

Urbanisation valable

L'utilisation appropriée du réseau des voies de communication et des conditions géographiques contribuera à long terme à faire apparaître une urbanisation dans les deux sens, c'est-à-dire vers Joliette à l'est et vers Lachute à l'ouest, ceci à cause de l'orientation des rivières et des montagnes. Cette urbanisation sera extrêmement valable parce que fondée d'une façon stable sur des industries d'avenir qui requerront en grand nombre la présence et la formation de spécialistes versés dans des techniques très récentes.

M. Marchand a rappelé que, puisqu'il doit desservir Dorval et Montréal, le nouvel aéroport doit être intégré à la région de Montréal. Du fait de cette intégration, l'activité produite par l'aéroport se concentrera entre l'aéroport et Montréal. L'aéroport ne peut pas être un facteur de décentralisation, et n'aurait donc pas

pu être localisé trop loin de Montréal.

M. Marchand a déclaré que l'emplacement de Ste-Scholastique offre les meilleurs avantages économiques.

Le sud; agriculture

Il a déclaré que l'atout principal de la région au sud et au sud-est de Montréal est son potentiel agricole. C'est là que se trouvent les meilleures terres de culture du Québec, terres qu'on ne peut certainement pas créer ou déplacer comme en dans le cas d'un aéroport. En utilisant ces terres d'une façon intensive, on obtiendra un accroissement considérable des revenus, ce qui contribuera à raffermir et à renforcer l'activité des groupements urbains qui se trouvent dispersés entre le fleuve et la frontière américaine.

L'ouest; déséquilibre

En ce qui concerne l'ouest de Montréal, y établir l'aéroport n'aurait fait que renforcer le développement de l'axe Montréal-Windsor, ce qui au-

rait accentué les disparités économiques entre le Québec et l'Ontario. Or, a déclaré M. Marchand, l'un des buts que le gouvernement actuel s'est fixé est justement l'élimination des disparités régionales.

Le nord-est; l'éloignement

Le nord-est de Montréal offrait un emplacement qui était trop éloigné de Dorval et qui, surtout, exigeait la traversée de Montréal dans toute sa longueur. D'autre part, cette région est loin d'être capable de fournir la même quantité de services et de main-d'oeuvre, spécialisée ou non, et d'avoir le même potentiel pour un aménagement vigoureux, que la région au nord de Montréal avec son couloir industriel Ste-Thérèse-St-Jérôme. De toute façon, a déclaré M. Marchand le nord-est de Montréal va bénéficier quand même de l'impact économique résultant du choix de Ste-Scholastique.

"Le choix du nord de Montréal pour y établir le nouvel aéroport international fournira la combinaison la plus profitable d'avantages tout en faisant entrer en ligne de compte aussi bien les objectifs de la province que les critères du gouvernement fédéral", a conclu M. Marchand.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
Municipalité du Village de Ripon,

SOUSSIONS

PROJET "A" AQUEDUC ET EGOUT SANITAIRE
PROJET "B" AQUEDUC

Avis est par la présente donné qu'on recevra au bureau du secrétaire-trésorier du Village de Ripon des soumissions pour les projets "A" et "B" mentionnés plus haut.

Les soumissions identifiées sur l'enveloppe extérieure devront être présentées sur les formules préparées à cet effet et être remises sous pli cacheté à M. René Lafontaine, secrétaire-trésorier de la Municipalité du Village de Ripon dans le Comté de Papineau avant dix-sept heures (17 heures), le mardi 6 mai 1969, pour être ouvertes à l'assemblée du conseil qui aura lieu le même soir à vingt (20) heures.

Chaque soumission comprenant les projets "A" et "B" devra être accompagnée d'un chèque certifié représentant au moins 10% du montant du projet "A" et d'une lettre de compagnie d'assurances reconnue s'engageant dans le cas d'adjudication du contrat, à émettre un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur égale à au moins 50% du montant de la soumission projet "A" ou projet "B" et un bon de garantie d'une valeur égale à 100% des matériaux et équipements du projet "A" ou projet "B", sachant que la Corporation du Village de Ripon se réserve le privilège de choisir entre le projet "A" et le projet "B" celui qui lui semblera le plus avantageux.

Les documents pour soumissionner pourront être obtenus à compter du 17 avril 1969 au bureau de Jean-Paul Martin, ingénieur-conseil, 204 boulevard Labelle, Cité de Ste-Thérèse, moyennant un dépôt de \$50,00 dont \$25,00 remboursable sur remise des documents en bon état, dans les quinze (15) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La Corporation du Village de Ripon se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais et pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Ripon, ce 14 avril 1969
René Lafontaine,
Secrétaire - trésorier.

L'entrepreneur choisi pourra convertir son chèque de dépôt de 10% par un bon de garantie de soumission d'une valeur équivalente jusqu'à la signature du contrat.

ATTENTION - ATTENTION

Vous êtes invités à une grande

SOIREE DANSANTE
26 avril - 8 hres p.m.

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
BUCKINGHAM
Orchestre de choix

"The Rodman Players"

Bienvenue à tous sans limite d'âge.

Billets en vente au Royaume du Tissu,
459 Principale à Buckingham.

Admission: \$1.00

HOTEL
MOTEL

Seigneurie Inc.

TEL.: 423-6339
R. 8, PAPINEAUVILLE, P.Q.



DANSEUSE

SAMEDI - DIMANCHE
19-20 AVRIL
NICOLE LORD

Prince Oscar Acte de nouveauté

Heures des spectacles:
SAMEDI 11 HRES ET 1 HRE
DIMANCHE 5 HRES ET 10 HRES

Aussi Salle de réceptions

- Salle à manger -

BIENVENUE A TOUS

Pour réservation:
423-6339

Vendredi, samedi et dimanche
danse avec orchestre

LES "NOUVEAUX" TYRANTS

La justice plus juste

Au Québec, il se donne plus de peines d'emprisonnement que dans n'importe quelle province du Canada. Serait-ce à cause d'une morale trop rigide, d'une tradition punitive, d'une forme de respect des lois?

En vue de redresser la situation, le ministère de la Justice du Québec, créait à l'automne 1967 un Service de probation. Son but: éviter l'emprisonnement, pour des raisons d'ordre économique et social, des individus capables de vivre en liberté.

Autrefois, les sentences étaient rendues en fonction des peines maximum et minimum, prévues par la Loi. Aujourd'hui un rapport pré-sententiel, préparé par le Service de probation, permet au juge de prononcer une sentence selon le danger que représente tel ou tel individu pour la société.

Au 39, rue St-Louis, Québec le directeur du service, M. Réal Ouellet affirme que la probation est une façon de rendre "la justice plus juste."

Il s'explique: "On prenait 2 ou trois journées pour prouver la culpabilité d'une personne, tandis qu'en moins d'une demi-minute on décidait de son avenir".

Puis il ajoute: "A vant d'envoyer quelqu'un en prison, il est humain de faire une évaluation de sa personnalité. C'est une personne constitue-t-elle un danger, oui ou non, du point de vue criminologique? C'est ce qu'on doit savoir."

Les agents de probation n'interviennent que lorsqu'un individu a avoué sa culpabilité ou a été reconnu coupable. Alors, le juge peut demander un rapport avant de rendre la sentence.

Les travailleurs sociaux, criminologues et avocats du service étudient le coupable. "A-t-il tendance au crime? Quel est son milieu? Ses amis? Possède-t-il déjà un dossier? Peut-il vivre en liberté?" A la lueur de ces renseignements, le juge pourra prononcer sa sentence.

Le système, selon le directeur, permet d'individualiser la sentence et d'emprisonner ceux qui le méritent vraiment.

L'expérience s'avère profitable. M. Ouellet exprime sa satisfaction: "Beaucoup de criminels - des petits criminels - bien entendu - reprennent le chemin de la maison". Une fois par mois, pendant deux ans, ils se rapportent au bureau du service. Ils n'en continuent pas moins de travailler, de vivre, de se réadapter à l'intérieur d'une société normale.

Les statistiques internationales dans ce domaine situent à 80% le taux de réussite. "Sur 150 personnes remises en liberté, seulement 4 ou 5 ont commis de nouvelles offenses", note le directeur.

Les agents du service ne jouent pas au détective. "Nous avons un rôle de consultation", précise-t-il. D'ailleurs, pour filer un individu, il faut 15 hommes et 8 voitures. Nous n'avons pas assez de personnel pour ce genre d'entreprise". Toutefois, le service prendra de l'ampleur; il se généralisera à travers le Québec.

En plus des considérations humaines, il faut noter le sens économique de ces mesures. Pour garder quelqu'un en prison, l'Etat doit déboursier entre \$5,000 et \$8,000 par année, tandis que le coût d'une année de probation n'est que de \$300. De plus avec le système de la probation, l'individu continue d'être productif et de payer ses impôts.

Nos ormes s'en vont

Et la beauté de nos villages est en péril. Bientôt les abords de nos rues seront dénudés. Ces arbres ont longtemps orné les devantures de nos demeures et ont donné à nos localités cet aspect rural bien typique à notre région.

La "maladie Hollandaise" est la responsable de cet état de chose. La Société d'Horticulture de St-André-Avellin réagit, veut relever le défi et terr-

ter de faire retrouver l'image qu'offrait notre village d'il y a quelques années.

Cette année la société offre gratuitement à ses membres des "Plaines Rouges" et cela sans nuire à l'offre des plants déjà faite lors de la cotisation annuelle.

Ces arbres ont une croissance plus rapide que l'érable à sucre et leur port est majestueux. Son feuillage d'automne présente des teintes pourpres, qui peuvent ravir les plus friands de couleurs chaudes. Cet arbre est parfaitement adapté aux conditions atmosphériques de notre région.

Tous les membres de la Société voudront bénéficier de cette aubaine. Les cinquante premières demandes seront les premières servies. Donnez votre nom à M. Jean Paul Corbell, secrétaire.

Qui parmi vous, sociétaires, ne se sentira pas appelé à entrer dans le jeu et pour stimuler votre enthousiasme écoutez ces vers du poète:

Rien n'est plus beau, pour moi, ni plus délicieux
Qu'un bel arbre debout sous la splendeur des cieux
L'arbre dressant ses bras sous le ciel, tout le jour
Comme pour supplier dans un soupir d'amour.

R. Aubry.

Remerciements à Me Théorêt

A une récente assemblée, la municipalité de Plaisance a approuvé une résolution pour remercier le député de Papi-neau pour les nombreuses subventions qu'il a obtenues pour la municipalité. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

QUESTIONS AU SUJET DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE?

- Q. J'ai engagé des menuisiers pour me bâtir une maison. Est-ce que je dois verser des contributions d'assurance-chômage à leur égard?
- R. Si vous avez l'intention d'habiter cette maison, le travail ne sera pas considéré comme ayant rapport à votre métier ou commerce. Du fait que ce travail est de nature non continue ou occasionnelle, aucune contribution d'assurance-chômage ne pourra être exigée.
- Si la maison ne doit pas servir à votre usage personnel, et que vous la construisez dans un but lucratif, il vous faut fournir au plus proche bureau de la Commission d'assurance-chômage des renseignements détaillés à ce sujet et lui demander de trancher la question.
- Q. Mon ancien patron m'a remis mon livret d'assurance lorsque j'ai perdu mon emploi, mais il n'y figure aucun timbre pour les deux dernières semaines pendant lesquelles j'ai travaillé. Pouvez-vous lui demander de faire le nécessaire à ce sujet?
- R. Il se peut qu'il s'agisse d'un simple oubli de sa part. Faites-le lui remarquer. Mais si vous ne pouvez obtenir satisfaction, mettez-vous en rapport avec votre bureau de zone de la CAC. Ce bureau verra à ce que les timbres d'assurance en question vous soient crédités.

La Commission d'assurance-chômage a répondu à certaines questions qui intriguaient des assurés. Y a-t-il des questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde dans cette rubrique?

NOTE AUX REDACTEURS: Les questions doivent être envoyées au Service d'information, Commission d'assurance-chômage, Immeuble Vanier, 222, rue Nepean, Ottawa (Ontario) - Tél. 996-2975.

Attention camionneurs... qui avez besoin d'un camion usagé



Que vous recherchez un camion à bascule, à plateforme (avec ou sans chargeur), un camion avec réservoir à lait, un autobus scolaire, un pick up, un tandem ou un camion ordinaire... nous l'avons pour vous.

Tous ces camions ont été vérifiés, remis à neufs et sont prêts à travailler.

Pour un vendeur appelez PLANTAGENET 673-5184/5

Pour les essayer rendez-vous chez:

PLANTAGENET FARM SUPPLIES LTD.

PLANTAGENET, ONTARIO

Campagne de directives sur les pneus

Les habitudes de conduite qui abrègent la durée des pneus sont des habitudes imprudentes. C'est ce que déclare le Conseil canadien de la sécurité dans sa Campagne de directives sur les pneus.

La Campagne a pour objet de faire prendre conscience aux automobilistes qu'il faut des pneus sûrs pour conduire en toute sécurité.

Voici une liste de mauvaises habitudes de conduite que les fabricants de pneus conseillent aux automobilistes d'éviter s'ils veulent prolonger la durée de leurs pneus.

1. Conduire à une vitesse folle.
2. Tourner rapidement dans les virages et autour des coins de rue.
3. Rouler sur le bord des trottoirs ou autres obstacles.
4. Démarrer et arrêter brusquement.
5. Conduite à une vitesse folle sur les routes raboteuses.
6. Rouler sur le bord de la chaussée.

La campagne insiste sur le besoin de gonfler correctement les pneus, sur l'examen périodique du seul contact du conducteur avec la route, ainsi que sur le choix judicieux des pneus de rechange.

Les pneus trop durs ou trop mous empêchent le conducteur de bien contrôler sa voiture car elle ne roule pas sur toute la semelle des pneus. La pression d'air voulue est exposée dans le manuel du propriétaire et dans des tableaux diffusés sur une grande échelle par le Conseil en collaboration avec l'Association canadienne du Caoutchouc.

L'examen convenable des pneus peut prévenir beaucoup de graves défaillances provoquées par des pneus usés ou endommagés. Il faut remplacer le pneu quand la semelle est usée à 1/16 de pouce de profondeur.

Les pneus usés dérapent facilement sur une surface détrempée. L'épaisseur convenable de la semelle empêche la voiture de faire de l'aquaplane, un dangereux effet semblable au ski nautique, qui se produit quand l'eau s'infiltré sous les pneus, sur une chaussée détrempée.

Le Conseil signale également aux automobilistes qu'il ne faut pas mélanger des pneus de modèles différents; pneus à toile oblique, pneus radiaux, pneus à toile oblique et à ceinture. Ils ne se comportent pas de la même manière parce que leur construction n'est pas la même.

Il est également important de savoir ce qu'il faut faire en cas d'éclatement. Une poignée ferme sur le volant devrait permettre au conducteur de manoeuvrer la voiture en lieu sûr. Le conducteur qui conduit d'un seul doigt sera dangereusement secoué par un éclatement.

Si le pneu éclate, ne freinez pas brusquement - laissez la voiture marcher au débrayé, jusqu'à l'arrêt, puis manœuvrez-la entièrement hors de la route. Conduire avec une crevaillon jusqu'au garage, même sur une courte distance, peut se révéler dangereux car le conducteur n'a pas sa voiture bien en main. Les fabricants de pneus signalent à ce propos que deux pneus conduits à plat sur trois sont irréparables.

Les pneus "rapiécés" ne sont pas une garantie de sécurité. Les réparations faites au moyen de bouchons ou de tampons aérosol appliqués de l'extérieur ne valent que pour 100 milles de route à moins de 50 m/h.

Un pneu de rechange en bon état et convenablement gonflé, voilà la meilleure solution en cas d'urgence, dit le Conseil.

Tuyaux sur l'impôt



Questions et Réponses

Cette chronique de l'impôt sur le revenu a été préparée par le bureau de district de l'Ottawa, du ministère du Revenu national, Impôt. Les questions choisies sont celles que l'on pose le plus fréquemment et les réponses ne présentent généralement aucune ambiguïté. Toutefois, des circonstances inhabituelles peuvent modifier la réponse. Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question dans cette chronique ou dans le guide de l'impôt sur le revenu, appelez 992-5051 à Ottawa ou écrivez au ministère du Revenu national, Impôt, Ottawa 4, pour obtenir des renseignements gratuits.

Par K. L. Reid, Directeur de district (Ou Agent des Relations publiques) Bureau de l'impôt d'Ottawa

Q. La déclaration que je produis est la TI Abrégée. La formule de cette année renferme-t-elle des changements auxquels je dois prêter attention?

R. Sauf pour le changement de couleur, la formule TI Abrégée de cette année est presque identique à celle de l'an dernier. Si, toutefois, vous devez utiliser la feuille de calcul détaillé lors de l'établissement de votre déclaration, vous y trouverez une petite section additionnelle à remplir pour calculer la surtaxe de 3% qui est entrée en vigueur le printemps dernier.

Q. Ma femme est décédée il y a un an et j'ai dû retenir les services d'une ménagère pour prendre soin des enfants et vaquer aux travaux domestiques. Puis-je réclamer une déduction ou une exemption à son égard?

R. Vous ne pouvez réclamer aucune déduction ni aucune exemption à l'égard de votre ménagère comme telle, mais, comme vous employez une ménagère, vous êtes admis à réclamer l'exemption équivalente de \$1,000 à l'égard d'un de vos enfants et aussi l'exemption ordinaire de \$300 ou de \$550 à l'égard de cet enfant. La déclaration d'impôt sur le revenu fournit des précisions sur la façon de faire cette réclamation.

Q. Puis-je réclamer le coût de mes uniformes d'infirmières à titre de déduction?

R. Cela dépend de la façon dont vous gagnez votre revenu. Une infirmière exerçant sa profession à titre privé est réputée exercer une entreprise et le coût de ses uniformes est ordinairement déductible. Cependant, le coût des vêtements, spéciaux ou autres, n'est pas déductible d'un revenu provenant de salaires et, ainsi, si vous êtes salariée, vous ne pourrez pas déduire le coût de vos uniformes.

Q. Dois-je déclarer, à titre de revenu, les intérêts versés par la banque même si celle-ci ne me fait pas parvenir de feuillet T5?

R. Oui, Les intérêts payés par les banques constituent un revenu et vous devez les déclarer, que la banque vous ait fait parvenir ou non un feuillet T5.

Q. J'ai pris ma retraite l'an passé. Je touche une pension de la compagnie ainsi que la pension de sécurité de la vieillesse et je tire aussi un certain revenu de placements. Comme ma pension est inférieure à mes exemptions, aucun impôt n'en est déduit. Cependant, lorsque mes autres revenus sont ajoutés, je dois payer de l'impôt. Y a-t-il une façon qui me permettrait de payer mon impôt sans qu'il me soit nécessaire de verser le montant intégral lorsque je produirai ma déclaration?

R. Si les déductions ne sont pas effectuées sur au moins trois quarts de votre revenu, vous êtes tenu d'estimer l'impôt exigible lorsque vous produisez votre déclaration pour l'année et de payer cet impôt d'avance au moyen de versements trimestriels le dernier jour de mars, juin, septembre et décembre. Notre Bureau de district d'impôt vous fournira les formules et les renseignements vous permettant d'estimer et de payer votre impôt sur le revenu de cette façon.

Q. J'ai acquis, en 1964, une moissonneuse-batteuse que j'ai payée partiellement en céréales et en bestiaux. Comment dois-je inscrire cette transaction sur ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Le prix des céréales et des bestiaux doit être déclaré à titre de revenu. Vous pourrez réclamer une allocation de coût en capital sur le coût intégral de la moissonneuse-batteuse.

Q. Nous avons eu notre premier enfant le mois dernier. Comment dois-je m'y prendre pour faire modifier mes déductions d'impôt, ou dois-je faire quoi que ce soit?

R. La naissance d'un enfant modifie votre situation en ce qui concerne les exemptions. Si vous voulez qu'il en soit tenu compte dans le montant de l'impôt déduit sur chacun de vos chèques de paie, vous devez en avvertir votre bureau du personnel, lequel vous fera remplir une nouvelle formule TD1.

Vous pouvez aussi, si vous le préférez, laisser vos déductions actuelles inchangées et vous prévaloir d'une nouvelle exemption lorsque vous produirez votre déclaration d'impôt sur le revenu l'an prochain.

Q. On m'a dit que je pouvais déduire la location de mon coffre-fort de sûreté et les honoraires que je verse à mon conseiller fiscal pour l'établissement de ma déclaration. Est-ce exact?

R. Aucune disposition de la Loi de l'impôt sur le revenu ne permet la déduction de ces déboursés, comme tels. Cependant si les titres que vous détenez justifient la location d'un coffre-fort de sûreté, les frais de location seront déductibles de votre revenu de placements et, si vous devez habituellement consulter un avocat ou un comptable relativement à votre activité, les honoraires du conseiller fiscal seront déductibles à titre de frais d'exploitation commerciale.

Q. Les indemnités d'accidents du travail sont-elles assujetties à l'impôt sur le revenu?

R. Les indemnités d'accidents du travail ne sont pas assujetties à l'impôt sur le revenu.

Q. J'ai gagné l'an dernier un prix en argent pour une suggestion que j'avais faite à mon employeur. Ce montant est-il imposable?

R. Oui, cette prime est considérée comme se rapportant à votre emploi et, ainsi, elle fait partie de votre revenu.

Q. Ma femme a un emploi à temps partiel et doit engager une gardienne d'enfants lorsqu'elle travaille. Peut-elle déduire de son revenu la somme qu'elle verse à la gardienne?

R. Non. La rémunération versée à une gardienne d'enfants n'est pas déductible du revenu de votre épouse.

Q. J'ai plus de 70 ans et je n'ai pas le droit de verser des cotisations au Régime de pensions du Canada ni d'en recevoir des prestations. Ai-je besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) lorsque je produis ma déclaration d'impôt?

R. Oui. Au début, on ne l'exigeait que des contribuables versant des cotisations au Régime de pensions du Canada. Maintenant, il est nécessaire à tous ceux qui produisent une déclaration d'impôt sur le revenu. Vous pouvez obtenir les formulaires nécessaires pour demander un NAS dans tout bureau de poste ou Bureau de district d'impôt.

Q. Qu'entend-on par l'expression "don fait une seule fois du vivant du donateur"?

R. Il s'agit d'un don ou d'un transfert de biens-fonds au profit du conjoint ou de l'enfant du donateur, et dont les premiers \$10,000 de la juste valeur marchande ne sont pas assujettis à l'impôt sur les dons. Les biens-fonds transférés au profit du conjoint doivent servir de résidence au conjoint et au donateur. Les biens-fonds transférés au profit de l'enfant doivent servir à l'exploitation agricole de l'enfant ou de l'enfant et du donateur. Un tel don ne peut être fait qu'une seule fois du vivant du donateur.

Q. Quelqu'un m'a dit que l'on expédiait les remboursements, par ordre alphabétique. Mon nom de famille est Villeneuve. Est-ce là la raison pour laquelle j'ai reçu mon remboursement si tard l'an dernier?

R. Non, mille fois non! C'est là une des rumeurs qui fait mystérieusement son apparition chaque printemps. Les premières déclarations reçues sont les premières à être vérifiées. S'il est vrai que les déclarations comportant des erreurs et des problèmes sont retirées temporairement du lot des déclarations aucune priorité n'est toutefois accordée aux déclarations soit sur une base alphabétique, soit sur une base géographique. En réalité, bien souvent, les déclarations comportant un remboursement sont vérifiées avant les autres.

Q. Je suis un vendeur et j'exerce mon entreprise à partir de mon domicile. J'ai converti une pièce de ma demeure en bureau. Puis-je réclamer certaines dépenses à l'égard de ce "bureau"?

R. Si vous n'utilisez cette pièce qu'aux fins de gagner votre revenu, il se peut que vous ayez le droit de déduire une partie des frais d'entretien de votre maison à titre de dépenses commerciales. Toutefois, il nous faudrait de plus amples renseignements avant de pouvoir vous indiquer la façon de calculer le montant de votre déduction. Votre bureau de district d'impôt se fera un plaisir de vous aider.

Q. L'an dernier, j'ai transporté des biens de location à ma femme. Aux fins de l'impôt, est-ce à elle ou bien à moi que doit être attribué le revenu provenant de ces biens?

R. En supposant que le transport à votre femme était un don, vous devez déclarer le don dans la section de l'impôt sur les dons de votre déclaration d'impôt sur le revenu et produire une déclaration d'impôt sur les dons, si nécessaire. La valeur des biens aux fins de l'impôt sur les dons serait le prix auquel les biens auraient pu être vendus, moins toutes hypothèques, dont ils pourraient être grevés. Aux fins de l'impôt sur le revenu, vous devez continuer à déclarer le revenu de location des biens comme si ceux-ci n'avaient jamais été transportés à autrui.

Q. Ma femme et moi travaillons tous deux et chacun de nous produit une déclaration d'impôt. Qui doit réclamer au titre des frais médicaux de la famille? Nous avons trois enfants.

R. Les frais médicaux pour la famille peuvent être réclamés, soit par vous, soit par votre femme, indépendamment de qui les a réellement acquittés. Cependant, les frais médicaux supportés à l'égard d'un enfant ne sont déductibles que par la personne qui compte l'enfant comme personne à charge. En raison du minimum de 3% qui s'applique aux frais médicaux, il sera probablement à l'avantage de l'un de vous de réclamer tous les frais médicaux déductibles qui ont été supportés à l'égard de la famille, mais si une partie des frais médicaux a été supportée à l'égard d'un de vos enfants, celui qui réclame le montant des frais médicaux doit aussi compter l'enfant comme personne à charge.

F. C. GENDRON
FERRONNERIE

Fassett, Qué. — 423-6256

TUYAUX

CUIVRE 1/2" 60 pieds pour \$20.00
PLASTIQUE 4" 100 pieds \$35.00
A. B. S. 1 1/2" 10 PIEDS pour \$3.50

L'action de la CEQ en période de médiation

La bonne foi de la Corporation des enseignants du Québec a été mise en doute par le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec qui donna le 1er avril, une conférence d'information à Québec.

Abordant la question de la rupture de la médiation, M. Lefebvre a accusé la CEQ et ses dirigeants d'avoir brisé la médiation avant même que le médiateur ne reçoive les dernières offres de la partie patronale.

Il a en outre signalé que la CEQ avait pris la décision de recommander aux enseignants, le mercredi 26 mars, durant une réunion à Québec, de refuser l'offre patronale et de recourir à la grève. Me Jean Cournoyer, porte-parole des commissions scolaires et du gouvernement, déposait les dernières offres patronales le soir du 28 mars, deux jours après la décision de la CEQ, cela, à la demande de M. Leblanc, négociateur en chef pour les syndicats d'enseignants.

M. Lefebvre a en outre signalé que la mauvaise foi de la CEQ et de certains de ses syndicats se trouvait prouvée, par les envois d'avis de grève durant toute la période de médiation. Ces avis venaient des associations d'enseignants de la région de St-François, de la Mauricie, de Nicolet, de l'Amiante, de la Tardivel, de la Côte de Beauport, des Îles et du comté de Québec. Les avis de grèves signifiés en pleine période de médiation visaient 158 commissions scolaires dont 7

(Suite à la page 16)

Bonne nouvelle aux agriculteurs

HAUSSE DU NOMBRE DES HEURES SUBVENTIONNÉES POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES TERRES.

Le ministre de l'Agriculture, et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, annonce qu'une modification a été apportée à la mesure d'assistance relative aux travaux d'amélioration des terres.

Ce changement, qui entrera en vigueur dès la prochaine saison, a trait au nombre d'heures subventionnées. Selon la nouvelle disposition, l'exploitant pourra bénéficier d'un nombre maximal de 40 heures de travaux mécanisés, ce qui constitue une augmentation de dix heures sur l'an dernier. Tout

travail exécuté en plus de ce maximum sera payé par le bénéficiaire.

Rappelons que cette mesure s'adresse à tout exploitant désireux d'augmenter la rentabilité de son domaine. Elle ne concerne que les travaux à caractère strictement agricole, comme l'essouchement, le nivellement, les labours profonds les chemins de l'exploitation, etc....

Administrée par le service de l'Aménagement des fermes, cette mesure offre aux agriculteurs la possibilité d'utiliser, à un taux horaire très réduit, de la machinerie lourde appropriée aux travaux d'amélioration des terres grâce à une subvention substantielle versée directement à l'entrepreneur.

Attention étudiants

CONCOURS POUR LES STAGES D'ÉTÉ EN FRANCE

Dans les programmes d'échange de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, un concours national est ouvert à tous les jeunes travailleurs et étudiants des C.E.G.E.P. (classes terminales) du Québec désireux d'effectuer un stage de trois semaines en France au cours de l'été 1969. 315 candidats, parmi les meilleurs, seront sélectionnés. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 19 avril.

Pour de plus amples renseignements, les candidats des centres urbains des régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois doivent s'adresser au Centre de la main-d'oeuvre du Québec, 135, rue Principale, Hull.

Les jeunes candidats ruraux des mêmes régions doivent s'adresser aux bureaux suivants du ministère de l'Agriculture:

- Région de l'Outaouais: 170, rue St-Joseph, Buckingham;
- Région du Nord-Ouest québécois: 87 ouest, rue Gamble, CP 787, Rouyn.

VENTE de PEINTURES



•QUALITÉ SUPÉRIEURE

•CHOIX DE FINIS VARIÉ

•VALEUR SANS ÉGALE

BLANC OU TEINTÉ



SEULEMENT

6.95
GAL.

GENDRON & PROULX Enr.

ST-ANDRE-AVELLIN



La petite Lise Gascon et sa soeur Christiane qui seront au programme des Variétés Musicales, présentées par le Théâtre Jeunesse de Grenville en soirée, dimanche 20 avril prochain à Montebello. Cette soirée est organisée par l'entremise des Dames Champlain de Montebello.



L'émouvant petit "Pois de Carotte", créé par J.F. Renard dans son roman Pois de Carotte, adapté à la scène et interprété par Johanne Desforges de la troupe Théâtre Jeunesse de Grenville. Cette pièce sera présentée à la salle municipale de Montebello, dimanche prochain 20 avril à 8 hres p.m. Cette soirée comprend une partie musicale.

Hotel Motel BAIE NOIRE ROUTE 8, PLAISANCE, QUE.

Réservation : 427-6744

Danse avec
nouvel orchestre

"Les Lotus"

Vendredi-Samedi-Dimanche

Spécialité pour réceptions:
banquets, mariages, enterrement
de vie de garçon.

Fernand Legault Prop.

**GABRIEL
BIGRAS**

COMEDIEN
(Le roi du disque)

Minga Wane

DANSEUSE

Spectacles :
Samedi à 11 hres et 1 hre
Dimanche 5.30 et 10 hres

ENTREE GRATUITE

HORAIRE DE TELEVISION

La Semaine à Radio-Canada

samedi 19 avril

16 h 30—L'ILE AUX TRÉSORS
Film réalisé par W. Leibnicher, avec Michael Ande, D. Maggio et Jacques Dacquin.
«Nous levons l'ancre». Jim Hawkins part à la recherche d'un trésor caché dans une île perdue.

17 h 00—SKIPPY LE KANGOUROU
Aventures d'un pilote d'hélicoptère et de son kangourou.

17 h 30—L'HEURE DES QUILLES
Parties disputées au Salon Laurentien, entre les gagnants des tournois hebdomadaires.
Commentateurs: Yvon Blais, Gérard Richard et Guy Ferron.
Réalisation: Louis Arpin.

18 h 30—TÉLÉJOURNAL

18 h 35—ATOMIE ET GALAXIES
«Cerveaux électroniques et machines biologiques». He partie: l'exploration du cerveau. Méthode mise au point par le professeur Christopher Evans, du National Physical Laboratory à Londres, qui permet l'expérimentation directe sur l'homme.
Texte: Pierre Dumas. Animateur: Raymond Charette.
Réalisation: Jean Martinet.

19 h 00—CHER ONCLE BILL
Comédie, avec Brian Keith, Sebastian Cabot, Anissa Jones, Johnnie Witaker et Kathy Garver.

19 h 30—JINNY
Comédie fantaisiste, avec Barbara Eden et Larry Hagman.
CBVT—TÉLÉSCOPE
Affaires publiques.
Réalisation: Jean Leblond.

20 h 00—LES GRANDS FILMS
Comment épouser un premier ministre. Comédie de Michel Boisrond, avec Jean-Claude Brialy, Pascale Petit et Jean Richard. Ouvreuse dans un théâtre, une jeune fille trouve dans une loge un billet galand adressé par la femme d'un haut personnage politique à un jeune attaché de cabinet. Elle décide d'utiliser sa découverte pour exercer un petit chantage auprès du jeune homme. La manoeuvre réussit et il en résulte l'écllosion d'une idylle entre la jeune fille et le futur ministre. (Français 1964).

22 h 30—L'ENVERS DES HOMMES
«F.-X. Perron, gardien de phare». Interviews et recherches: André Beaudoin.
Réalisation: François Provencher.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 15—SPORTS-DIMANCHE
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

23 h 30—CINÉMA
Dossier Nelligan. Film de Claude Fournier, de l'Office du film du Québec, avec Paul Hébert, Luc Durand et François Tassé. Un juge, assisté de deux procureurs, fait l'étude du dossier du poète Emile Nelligan. (Canadien).

23 h 35—CBOFT—CINÉMA
Chronique d'un amour. (Cronaca d'un amore). Drame passionnel de Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose et Massimo Girotti. Un mari fait une enquête sur sa femme, épousée à la Libération. Une amie alerte l'ancien amant de cette femme, qui craint une enquête policière. C'est qu'ils ont laissé se tuer en ascenseur la fiancée de l'homme, gênante pour leur amour. (Italien 1950).

* = COULEUR

CBFT/2 MONTREAL
CBVT/11 QUÉBEC
CBOFT/9 OTTAWA
CBFT/11 MONCTON

du 19
au 25 avril
1969

mardi 22 avril

17 h 05—CBF—PRÉSENT
Edition métropolitaine.
CBOF—PRÉSENT REGIONAL
CBV—PRÉSENT REGIONAL
CBJ—PRÉSENT REGIONAL

17 h 10—CIBC—GENS DU SUD (CAHIER ONTARIEN)
CBF—CHRONIQUE

17 h 30—PRÉSENT
Edition nationale.
18 h 00—DE TOUS LES POINTS DU MONDE

18 h 20—NOUVELLES DU SPORT
CBOF—CHRONIQUE SPORTIVE
CBF—MUSIQUE LÉGÈRE

18 h 25—CARNET DES ARTS
18 h 35—UN INSTANT...

Magazine comprenant diverses émissions pour les jeunes adultes.
RADIO-TRANSISTOR
19 h 00—EUREKA
Ligne ouverte sur tout le réseau de radio de Radio-Canada, où les jeunes se parlent, se rencontrent sur des questions particulières, échangent

prendre des bains de soleil.
Réalisation: Roger Fournier.

22 h 00—LES MARTIN
Comédie de Richard Pérusse, avec Monique Miller et Jacques Godin.

22 h 30—À COMMUNIQUER

23 h 00—TÉLÉJOURNAL

23 h 20—NOUVELLES DU SPORT

CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—ICI QUÉBEC

23 h 25—CBOFT—SPORTS

23 h 30—CINÉMA
Inconnu aux services secrets (Als Twee Druppels Water). Drame d'espionnage de Fons Rademakers, avec Lex Schoorel, Mia Gooisenn et Nan Los. Un Hollandais recueille un parachutiste venu travailler dans le maquis. Ce dernier lui ressemble comme un frère jumeau. Il offre de l'aider et commence la vie de maquisard. Arrêté par les Allemands, il est délivré par son ami et reprend son travail. A la libération, il est arrêté par la justice hollandaise qui le prend pour un contre-espion. (Néerlandais 1961).

23 h 35—CBOFT—CINÉMA
Une fille et des fusils. Comédie dramatique de Claude Lelouch, avec Janine Magnan, Jean-Pierre Kalfon, René Barouh, Amidou et Jacques Portet. Quatre jeunes ouvriers décident de se lancer dans le gangstérisme. Prenant pour modèles les bandits des films, ils s'astreignent à un entraînement improvisé. Ils décident de frapper le grand coup en enlevant une vedette de cinéma. (Français 1965).

1 h 00—CBFT—TÉLÉJOURNAL



Une scène du film «Une fille à la dérive», à «Ciné-arts», samedi à 1 h 05.

vendredi 25 avril

17 h 30—TOUR DE TERRE
Les sujets les plus divers et les plus universels, traités pour les jeunes par Lise LaSalle et Jean Besré. Sujet: les molécules.
Réalisation: Gilles Sénécal.

18 h 00—TOUR À TOUR
18 h 10—CBOFT—SUR LE VIF
18 h 15—TÉLÉJOURNAL

18 h 20—CBVT—ICI QUÉBEC
18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
18 h 30—24 HEURES
18 h 35—CBOFT—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI
19 h 30—VOYAGE AU FOND DES MERS

Aventures sous-marines, avec Richard Basehart (amiral Harriman Nelson) et David Hedison (commandant Lee Crane).

20 h 30—DU FEU S.V.P.
Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Invités: Chantal Pary, Jean-Loup Chauby, Anton Valéry, Renée Claude et Isabelle Pierre.
Réalisation: Richard Martin.

21 h 00—DES AGENTS TRÈS SPÉCIAUX
Aventures d'espionnage et de contre-espionnage, avec Robert Vaughn et David McCallum.
«L'Affaire du Matterhorn». Un agent de l'UNCLE est assassiné au moment où il remettait à Solo un colis contenant la moitié des plans d'un réacteur atomique miniature. Avant de mourir, il donne à Solo le nom d'un ami qu'il devra contacter.
22 h 00—MON PAYS, MES CHANSONS
«Québec». Variétés, avec Monique Leyrac, Tom Kines et Gemma Barra.
CBVT—LA BOHÈME

22 h 30—LES ANNÉES 80
«L'Énergie». Le Canada, et principalement le Québec, sont extrêmement pourvus en ressources hydrauliques. En 1980, la plus forte augmentation d'approvisionnement d'énergie proviendra de l'énergie nucléaire.
Recherche et animation: Jeanne Sauvé. Producteur-délégué: Gilles Thibault.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—ICI QUÉBEC
23 h 25—CBOFT—SPORTS
23 h 30—CINÉMA
Horizons sans frontières (The Sundowners). Film de Fred Zinnemann, avec Robert Mitchum, Deborah Kerr, Chrips Haggerty et Peter Ustinov. Un homme, sa femme et son fils vivent en Australie. L'homme est convoyeur de gigantesques troupeaux. Ils en ont assez de cette vie errante et voudraient bien se fixer. (Américain 1960).

23 h 35—CBOFT—CINÉMA
Tu seras un homme mon fils (The Eddy Duchin Story). Biographie musicale de George Sidney, avec Tyrone Power, Kim Novak et Victoria Shaw. Un jeune pianiste vient conquérir la gloire à New York. Il épouse une jeune femme qui meurt en lui donnant un fils. (Am. 1955).

1 h 00—CBFT—TÉLÉJOURNAL
1 h 05—CBFT—CINÉ-NUIT
Une fille à la dérive. Etude écrite et réalisée par Paul Delsol, avec Jacqueline Vandal, Jean-François Calvé et Paulette Dubost. Une jeune fille quitte son foyer avec un guitariste qui la laisse bientôt tomber. Errant dans la campagne, elle rencontre un couple mal assorti. L'homme la ramène chez sa mère, non sans lui faire des propositions. (Français 1963).



Gemma BARRA, à «Ciné-arts», mes chansons, à 22 h 00.

HOTEL CAPITOL
Thurso, Qué.
Prop: Fernand Lacasse
Tél.: 985-2010
Danse avec orchestre
Vendredi-Samedi-Dimanche
"LES MADHATTERS"

Spectacle
18-19-20 avril
Roxanne Rhodes
DANSEUSE STRIPTISE
STYLE FRANCAIS
Dimanche 20 avril
3.45 P.M.
Programme d'amateurs
Le gagnant se mérite un contrat.

21 avril

19 h 30—LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon.
«La Maison du pendu».

Avec Jean-Pierre Masson, Paul Desmarceaux, Raymond Royer, Jacques Bilodeau (Janvier Russel), Pierre Daignault, Gérard Paradis, René Caron, Yvon Leroux, Camille Ducharme, Andrée Champagne, Germaine Giroux, Thérèse Cadorette, Réjane des Rameaux et Ginette Blais.
Réalisation: Yvon Trudel.

20 h 30—MA SORCIÈRE BIEN-AIMÉE
Comédie fantaisiste mettant en vedette Elizabeth Montgomery.

21 h 00—À LA SECONDE
Jeu-questionnaire. Animateur: Jacques Boulanger. Coordonnateur: Henri Saint-Georges. Participants: Andrée Champagne, Ginette Letondal, Gilles Pellerin et Gratien Gélinas. Invités: l'honorable Gabriel Loubier, Gisèle Mauricet et Serge Deyglun.
Réalisation: Yves Dumoulin.

21 h 30—LE PARADIS TERRESTRE
Téléfeuilleton de Réginald Boisvert. Dumesnil fait les honneurs de sa ferme à Marthe; il est question de mariage mais Marthe est réticente. Antoine est un rude, la sensibilité de Marthe s'en inquiète. Le curé Dalpé, mis dans la confidence, essaie d'en discuter avec Antoine mais ce dernier comprend mal l'intervention d'un curé dans des sujets tels que la tendresse en ménage.
Avec Gilles Pelletier, Marthe Nadeau, Pascal Rollin, Gisèle Dufour, Jean Doyon Pierre Boucher, Réjean Roy, Daniel Gelin, Patricia Soleil et Serge D'Orléans.
Réalisation: Denys Gagnon.

22 h 00—LE SEL DE LA SEMAINE
Pierre Schaeffer, directeur de la recherche à l'O.R.T.F.
Animateur: Fernand Seguin.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—ICI QUÉBEC
23 h 25—CBOFT—SPORTS

23 h 30—CINÉMA
Les lâches vivent d'espoir. Etude de mœurs de Claude Bernard-Aubert, avec Françoise Giret, Gordon Heath, Aram Stephan et Mag Avril. Une étudiante de famille bourgeoise rencontre un étudiant noir qui prépare sa médecine. Leur amour s'épanouit en dépit des nombreux préjugés raciaux qu'ils doivent surmonter. Encouragée, la jeune fille doit subir une vive discussion avec son père qui, bien que catholique, n'hésite pas à conseiller l'avortement. (Français 1960).

23 h 35—CBOFT—CINÉMA
Filles perdues (Die Schatten Werden Langer). Mélodrame de Ladislav Vajda, avec Barbara Rütting, Loni Von Friedl et Hansjörg Felmy. Une jeune femme au passé trouble travaille comme éducatrice dans une maison pour jeunes délinquantes. Se rappelant ses tristes expériences personnelles, elle veut à tout prix sauver une adolescente que sa mauvaise conduite menace de faire envoyer en prison. (Suisse-allemand 1962).

1 h 00—CBFT—TÉLÉJOURNAL

des objets tels que timbres, livres, etc. Animatrice: Line Bourgeois.

19 h 15—MUSIGLOBE
Musique de rythme, feu roulant des mieux orchestrés, avec des groupes de partout et de toutes les langues. Animatrice: Line Bourgeois.

19 h 35—MON ŒIL
De Chicoutimi.
«Mon œil rit de se voir si beau en ce miroir».

Joël LeBigot se mit à rire et Odette Brassard en fit autant.
A Toronto, Frédéric de Vancker fait «son comique» avec de jeunes Ontariens.
Savoir rire, c'est drôlement difficile. C'est difficile d'être drôle.
Texte: Gisèle Lavallée.

19 h 50—ASTÉRIX
«Astérix les Gaulois».

20 h 00—LES ÉLIMINATOIRES DU HOCKEY
Commentateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly, Lionel Duval et Raymond Lebrun.

22 h 30—RADIOJOURNAL
22 h 50—COMMENTAIRES
23 h 00—NOUVELLES DU SPORT
23 h 15—LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE

Dennis Brain, corniste.
Oeuvres de Dukas, Beethoven, Mozart, Dittersdorf, Schumann et Haydn.

23 h 25—CBF—FIN DES ÉMISSIONS

00 h 00—RADIOJOURNAL
00 h 05—PENSÉES DE LA NUIT
Avec René Salvator-Catta.

00 h 05—AU FIL DE LA NUIT
Chansons et musique variée, présentées par Nicole Bisailon.

1 h 00—RADIOJOURNAL
1 h 05—FIN DES ÉMISSIONS

mercredi 23 avril

21 h 00—RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Filine est prise à son propre jeu. Maurice et l'abbé sont dans le coup. Josée étouffe beaucoup Hector par ses idées avancées. Elle bouleverse bien davantage sa mère en énonçant les idées effarantes qui trottent dans sa jeune cervelle. Denise et Janine échangent leurs opinions sur les hommes de leur vie; Janine avoue qu'elle tient de plus en plus à Philippe, même avec la menace de l'alcoolisme qui le ravage.

Avec Mia Riddez, Jean Duceppe, Roland D'Amour, Robert Rivard, Réjean Lefrançois Hubert Loiseau, Nicole Leblanc, Marie-Josée Longchamp, Anne Pauzé et Madeleine Sicotte.
Réalisation: Louis Bédard.

21 h 30—MOI ET L'AUTRE
Comédie de Gilles Richer, avec Denise Filiatrault, Dominique Michel, Roger Joubert et Réal Bédard. Même s'il n'y a pas de terrasse réservée à cet usage sur le toit de l'immeuble qu'elles habitent, Denise et Dominique décident d'aller v

jeudi 24 avril

17 h 30—LES CADETS DE LA FORÊT
Aventures, avec Graydon Gould, Susan Conway et Peter Tully.
Après le décès de sa femme, M. Grieg reçoit la visite de l'inspecteur Smith qui vient chercher Chub, l'enfant confié par l'assistance publique. Ce dernier ne veut pas quitter son père adoptif.

18 h 00—TOUR À TOUR
CBOFT—NOUVELLES LOCALES

18 h 10—CBOFT—SPORT-ATOUT
18 h 15—TÉLÉJOURNAL

18 h 20—CBVT—ICI QUÉBEC
18 h 25—NOUVELLES DU SPORT
18 h 30—24 HEURES

18 h 35—CBOFT—TÉLÉJOURNAL
18 h 45—AUJOURD'HUI

19 h 30—LA SŒUR VOLANTE
Comédie fantaisiste, avec Sally Field, Marge Redmond et Alejandro Rey.
CBVT—HEBDO-SPORT

20 h 00—LES ÉLIMINATOIRES DU HOCKEY
Demi-finales.
Commentateurs: René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.
Réalisation: Guy Des Ormeaux et Ronald Corey.

LES GRANDS FILMS

22 h 15—À COMMUNIQUER
22 h 45—POLITIQUE PROVINCIALE
Edition nationale.

23 h 00—TÉLÉJOURNAL
23 h 20—NOUVELLES DU SPORT
CBOFT—DERNIÈRE ÉDITION

CBVT—ICI QUÉBEC
23 h 25—CBOFT—SPORTS

23 h 30—MÉDECINE D'AUJOURD'HUI
«Les Leucoses aiguës». Participants: les docteurs Jean-Marie Delage, Jacques Boulay, Claude Pettitclerc, Bertrand Villeneuve, Agathe Barry et François Jobin. Conseiller médical: le docteur Jacques Gaudreau.
Réalisation: Madeleine Marois. (Article en page 7).

00 h 05—LES INCORRUPTIBLES
Film policier de John Peyser, avec Robert Stack.

«Le Gang pourpre». Le Gang pourpre de Détroit, dirigé par un certain Fletcher, se spécialisait dans un genre de kidnapping assez particulier: celui des membres de la pégre qui ne tenaient pas à recourir à la protection de la police.

00 h 10—CBOFT—LES INCORRUPTIBLES
Film policier de John Peyser, avec Robert Stack.

«Cognac trois étoiles». Fabriquant d'alcool et proxénète, Nat Questor tente de persuader l'importateur Bogart de substituer son propre produit de qualité inférieure au «Cognac trois étoiles de Bouverais» qu'il importe de France.

1 h 00—CBFT—TÉLÉJOURNAL

dimanche 20 avril

18 h 35—WALT DISNEY PRÉSENTE
«Nick, le petit éléphant». L'histoire attachante d'un jeune Indien qui adopte un éléphant.

19 h 30—ZOOM
Jacques Boulanger présente: Charles Aznavour, dans ses nouvelles chansons, avec Clairette, Monique Gaube, Andrée Champagne, Aglaé, Liliane, Shirley Thérèse et Rachel. Direction musicale: Michel Brouillette.
Réalisation: Maurice Dubois.

20 h 30—LA PRISE DE FRONTENAC
Variétés, avec Robert Charlebois (Frontenac), Tex (Delard Desormais), Louise Forestier (Crème Chantilly), Nanette (Phipps), Les Singers (Louis, Francis, Charles, James Ernest).

Les Singers: «Versailles 1667», «E.S.D.», «Ti-Pop» et «Il se fait tard».
Nanette: «Petit homme», «Et maintenant», «Quand tu liras cette lettre», «Le Sixième Titre», «Je rentre chez moi» et «Je me retracte».
Tex: «La Ballade du gars brûlé», «J'suis capable d'en prendre» et «Bienvenue chez nous».

Robert Charlebois: «California» et «Protest Song».
Louise Forestier: «California».
Textes: Guy Fournier et Suzanne Thomas.

Réalisation: Richard Martin.

21 h 30—AU GRAND AIR
22 h 00—DEUX PLUS UN
Entrevue, par l'animateur Louis Martin et un journaliste, d'un personnage de l'actualité.

L'Union des conseils de comté présente son mémoire annuel au gouvernement du Québec

L'Union des conseils de comté a présenté, à Québec, son mémoire annuel au premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, et au ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier. L'Union, qui regroupe pas moins de 1,450 municipalités rurales et suburbaines, insiste à nouveau cette année pour que le gouvernement du Québec accorde aux conseils de comté des pouvoirs qui leur permettraient de mieux jouer leur rôle d'organismes supra-municipaux.

C'est le président, M. Lucien Perron, maire de St-Anicet, qui a présenté et lu le mémoire en présence de quelques membres du cabinet.

M. Perron a souligné qu'il faut "faire un pas de plus et permettre enfin aux conseils de comté de jouer pleinement leur rôle. Il est facile, a-t-il ajouté, de laisser la situation se détériorer en pensant que les conseils de comté vont finir par mourir de leur belle mort. Nous insistons pourtant, depuis plusieurs années, pour réorganiser les conseils de comté de façon à y inclure les villes et nous demandons au gouvernement qu'il nous accorde des pouvoirs plus étendus en matière

d'aménagement du territoire, de préparation du rôle d'évaluation, et d'organisation de certains services, égouts, aqueducs, police et protection contre les incendies."

Prenant la parole, le premier ministre Bertrand a souligné qu'une expérience pilote avait été menée par le ministre des Affaires municipales dans deux ou trois comtés dans le but d'élargir le rôle des conseils de comté. Cependant, il serait apparu aux fonctionnaires qu'il est illusoire de vouloir grouper sous le même toit les ruraux et les urbains dont

les motivations sont différentes lorsqu'il s'agit d'envisager des solutions à des problèmes donnés. Il vaudrait mieux, selon l'expérience tentée dans Iberville et ailleurs, que les ruraux et les citadins agissent parallèlement dans leurs structures respectives, sans toutefois renier une action commune pour certains projets.

Outre le mémoire qui touche une multitude de problèmes propres aux municipalités, on a également présenté plusieurs demandes et recommandations au gouvernement sur des points bien précis.

Le premier ministre a passé en revue les sujets traités, mais il a souligné qu'on doit prendre en considération le fait que nous vivons "dans une période d'austérité et qu'il faut restreindre les dépenses, en d'autres termes se serrer la ceinture."

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a mentionné que son ministère écoute toujours d'une oreille attentive les recommandations qui lui sont faites, mais que l'on doit administrer en vue du bien commun. C'est ainsi que le ministère, met depuis quelques temps, à la disposition des municipalités une Direction générale de l'administration municipale. Parlant de la Régie des eaux, le ministre Lussier a précisé que ses effectifs ont augmenté de 50% pour atteindre 76 personnes; ce personnel est toujours prêt à aider les municipalités.

On remarquait la présence de M. Raymond Johnston, ministre du Revenu; M. François-Eugène Mathieu, ministre d'Etat à la Famille et au Bien-être social; M. Armand Maltais, Solliciteur général; ainsi que M. René Bernatchez, député de Lotbinière, également préfet du comté.

Loisirs municipaux-Affaire de collaboration

La Confédération des Loisirs du Québec annonce la tenue du Congrès général des loisirs les 24, 25 et 26 avril prochain à l'HOTEL REINE ELIZABETH.

Ce congrès a pour thème "Loisirs municipaux; AFFAIRE DE COLLABORATION". Les congressistes seront invités à étudier comment les citoyens, qui ont droit aux loisirs, peuvent collaborer à l'élaboration des politiques de loisirs et de récréation dans leur municipalité. Ils discuteront des problèmes relatifs à: l'administration, l'équipement, l'organisation, communautaire, l'information.

Principalement, les congressistes rechercheront le "comment" rendre le citoyen plus heureux par une organisation des loisirs à sa mesure. Le congrès tentera de provoquer une meilleure participation du citoyen aux décisions municipales des loisirs.

Plusieurs représentants d'organismes privés et publics de loisirs se rencontreront pour mieux travailler ensemble et pour mieux utiliser les ressources humaines dans l'organisation des loisirs.

Toute personne intéressée par ce congrès peut s'inscrire librement au Secrétariat général de la C.L.Q., situé au 138 de la rue Saint-Jean à Québec 4e.



L'Union des Conseils de comté a présenté son mémoire annuel au premier ministre du Québec, au Parlement. On reconnaît de gauche à droite: M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales; M. Lucien Perron, président et maire de Saint-Anicet, et M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre, qui reçoit copie du mémoire.

Majoration du prix des permis de camping

L'hon. Jean Chrétien ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé aujourd'hui que le prix des permis de camping sera majoré de 50c. par jour dans les dix-neuf parcs nationaux au Canada. Il a annoncé, par la même occasion, une augmentation du nombre d'aménagements de camping sous la tente mis à la disposition des groupes.

Les anciens tarifs étaient de \$1. pour les emplacements dépourvus de tout service, de \$1.50 pour les aires desservies en

électricité, et de \$2 pour les espaces branchés tant sur le secteur électrique que sur les réseaux d'eau et d'égout.

Etant donné la forte hausse des frais d'exploitation et d'entretien, il a fallu augmenter les tarifs en conséquence et proportionnellement aux prix fixés à l'extérieur des parcs pour des services semblables.

Les groupes de campeurs pourront toutefois profiter d'un plus grand nombre de terrains spécialement aménagés pour eux. Distincts des autres ter-

rains de camping, ces secteurs pourront facilement accueillir 100 campeurs que se servent de tentes ou de tout autre matériel de couchage. En plus d'un terrain de stationnement, ces aires spéciales comprendront des installations pour faire des feux, des toilettes (sans eau courante) et, dans bien des cas des abris-cuisines. Les surintendants accorderont les places aux premiers arrivés; ils pourront toutefois limiter la durée du séjour, selon l'intensité de la demande. Le tarif est de 25c. par jour, par personne.

"Chez GILLES"

CABANE A SUCRE

Ouvert toutes les fins de semaine. Sur semaine, ouvert à la demande.
REPAS SERVIS SUR PLACE.
 Tél.: 983-7705 / 983-7708

Ripon

HÔTEL THURSO

La Fontaine



FRED KELLY

ACROBATE SUR PATINS A ROULETTES

Spect. 11 hres p.m. et 1 hre a.m. Dimanche: 5 et 9 hres p.m.

NOUVEL ORCHESTRE SPECTACULAIRE (JIMMY DRUMMER)

"JAMES AND THE BUTLER"



Auger et Frères Ltée

985-2218

212 rue Galipeau - Thurso, Qué.

Vendeurs autorisés

RAMBLER
 Tente-remorque
 BELLE-VUE
 AMX-REBEL
 -JAVELIN-
 AMBASSADOR



SPORTS

Plaisance



M. le Maire A. Laplante de Plaisance remettant un trophée à M. Legault, gérant général de l'équipe de cet endroit qui a mérité le championnat de la ligue Renaissance (Old Timers), en ne perdant qu'une seule partie au cours de la saison régulière.



M. A. Laplante remettant à M. Lucien Laviole (Coach du Plaisance), le trophée (Renaissance), emblème de la suprématie de cette ligue. Le trophée fut gagné au cours des éliminatoires contre le Montebello.



Photo de M. Legault (Gérant du club Plaisance) alors qu'ils a dressait au grand nombre de sportifs réunis pour ce banquet de remise des trophées.

HOCKEY:

Vendredi soir dernier à l'hôtel Baie Noire de Plaisance eut lieu le banquet de la ligue Renaissance (Old Timers). A l'occasion de ce banquet, eut lieu la remise d'un veston sport à chacun des joueurs de l'équipe championne en l'occurrence (Plaisance). La remise des différents trophées fut également faite (Photos).

M. le maire de Plaisance M. Laplante, fit la présentation des trophées en l'absence du président de la ligue, M. Fr. Juteau qui s'excuse auprès de tous les sportifs présents à ce banquet. M. Juteau fut retenu



Photo d'une partie de l'équipe de Plaisance avec leurs nouveaux gilets de sport.

à la maison pour cause de maladie. Celui-ci par la voix de notre journal tient à remercier tous les sportifs qui de près ou de loin ont contribué aux succès de cette nouvelle ligue de

hockey. (Pour les moins jeunes). De nombreux éloges furent faits aux responsables de l'organisation de cette nouvelle ligue de hockey qui a gagné la faveur d'un grand nombre de sportifs.



Syndicat d'Aménagement de Papineau-Est

Prenez avis qu'une assemblée des membres sera tenue le 24 avril 1969 à l'Hôtel de ville de St-André-Avellin à 8 heures p.m. (20 heures) par ordre de l'exécutif du Syndicat d'Aménagement de Papineau-Est Inc.

AGENDA

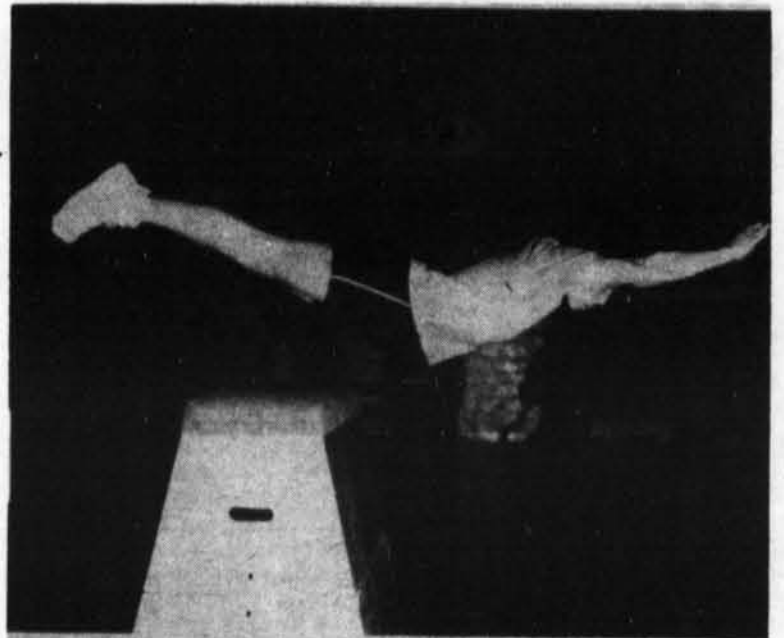
Agenda de l'assemblée qui sera tenue le 24 avril 1969 à l'Hôtel de ville de St-André-Avellin à 8 heures p.m. (20:00).

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de bienvenue par le président
3. Etude du bilan financier
4. Nomination du vérificateur
5. Démarches re: pente de ski
6. Marathon de nage 1969
7. Vos commentaires sur cette organisation
8. Sentiers pour autos-neige qui communiqueraient entre chaque municipalité
9. Terrain de pique-nique le long des routes avec accommodations
10. Plage publique
11. Cotisation annuelle
12. Panneaux réclame
13. Affaires nouvelles

P. S. Nous espérons que vous assisterez très nombreux à cette assemblée.

L'AVENIR DE VOTRE REGION EST ENTRE VOS MAINS :

Lorenzo Proteau



Au Séminaire Montfort, les cours d'éducation physique donnent des résultats encourageants. Nous voyons sur cette photo Marc Daoust du secondaire III, exécutant le saut du cheval allemand dans un mouvement en longueur de deux rotations avant et une rotation-arrière, avec extension complète du corps. Marc obtient tous ses points pour l'examen de Pâques.



CURLING: Dimanche soir dernier, sur les glaces du club Granite, eut lieu le tournoi annuel entre Grand-Pères et Grand-mères. Le match de cette année fut remporté par les Hommes, par la marge de quelques points, soit 5.

POUR VOS

Fiancailles

Mariages

Anniversaires

Domaine Mont-Pellier

Lac Simon
Co. Papineau

Faites vos réceptions
à cet endroit -

4 salles à votre disposition

Tel.: 854-2521

Salle de quilles

THURSO

LIGUE DE QUILLES COMMERCIALE DES DAMES

Y. Leduc	134	Femmes:	
C. Lacroix	120	T. Martin	124
H. Dinel	118	G. Desjardins	118
D. Ducharme	117	G. Therrien	110
M. Couillard	116	P. Charlebois	108
L. Barnes	115	R. Legault	104
H. Millette	113	M. Ménard	103
M. Grosleau	110	H. Martin	101

EQUIPES

Les Hirondelles	59
Les Coui-Coui	53
Les Hiboux	52
Les Pies	43
Les Moineaux	39
Les A louettes	18

SAISON

H. S. Y. Leduc	218
H. T. Y. Leduc	548

SEMAINE

H. S. Y. Leduc	218
H. T. Y. Leduc	548

LIGUE DE QUILLES MIXTE LABATT DE PLAISANCE

Texaco	61
Crown Diamond	56
Dion & Frères	47
Bale Noire	46
Sputnik	45
Mercury	39

SIMPLE DE LA SEMAINE

Mlle M. Ménard	141
M. R. Legault	157

TRIPLE DE LA SEMAINE

Mlle M. Ménard	355
M. B. Sarazin	413

SIMPLE A DATE

Mme G. Therrien	212
M. M. Martin	195

TRIPLE A DATE

Mlle T. Martin	439
M. M. Martin	467

Hommes:

M. Martin	127
B. Charlebois	126
G. Martin	122
G. Desjardins	118
R. Legault	117
S. Legault	117
B. Sarazin	117

LIGUE JOYEUX COPAINS

PLUS HAUT TRIPLE:	454
Hommes: J. D. Charron	416
Femmes: A. Bourgeois	
PLUS HAUT SIMPLE:	200
Hommes: H. Lacoste	182
Femmes: B. Côté	

CLASSEMENT:

Les Joyaux	108
Comète Blonde	101
Bout'en train	91
Gais-Lurons	84

MEILLEURE MOYENNE

Hommes:	
J. D. Charron	146
R. Côté	138
H. Lacoste	133
J. P. Corbeil	129
P. Bourgeois	128

Femmes:	
L. Boyer	138
A. Bourgeois	128
I. Gauthier	126
B. Côté	122
J. Blais	108

Sem. 9-10 avril:

H. S.	206
N. Lamer	188
L. Charron	188
V. Pilon	178
H. T.	
E. Legault	441
V. Pilon	441
A. Bourgeois	433

POINTS EQUIPES (SAISON)

M. Séguin	176
V. Charron	157
F. Proulx	150

PLUS HAUTE MOYENNE (SAISON)

A. Bourgeois	137
L. Boyer	135,9

PLUS HAUT SIMPLE (SAISON)

L. Charron	247
------------	-----

PLUS HAUT TRIPLE:

L. Charron	569
------------	-----

SALLE DE QUILLES MAHEUX

SAISONS

FEMMES:

CLASSEMENT DES EQUIPES:	
M. Séguin	176
S. Coiffure Vivi	157
F. Proulx	150
A. Bourgeois	122
I. Gauthier	105
L. Charron	102

ATT. Ceux qui ont les trophées Dr. Chagnon et Robert Blais, communiquer au numéro suivant: 983-7979. Merci, N.B. Félicitations à l'équipe Mado Séguin pour avoir gagné le championnat 68-69, N.B. P.H.T. pour équipes Salon Vivi 1723.

P. H. MOY. Femmes

A. Bourgeois	137
L. Boyer	135,9
L. Charron	126
I. Gauthier	122
B. Côté	121
L. Neveu	118
Y. Massie	115
V. Pilon	114
M. A. Charron	114
E. Legault	112
N. Lamer	112

BANQUE PROV. CANADA

P. H. M. Femmes:	
R. Pauline	117
P. Carle	115
A. McMannis	107
N. Labrosse	106
D. Bélanger	105

Hommes P. H. M.	
P. Mantha	138
H. Carle	131
J. Bergeron	130
P. E. Bélanger	130
D. McMannis	121

CLASSEMENT DES EQUIPES

H. Carle	132
J. Bergeron	127
Y. Martin	69
R. Durivage	56

HOCKEY-SUR-GAZON POUR JEUNES FILLES

Une séance de promotion du hockey-sur-gazon ayant pour but d'initier les jeunes filles à ce sport se tiendra prochainement à Hull, M. Jean Cadioux, directeur du Service des Loisirs de Hull, animera la réunion au cours de laquelle des films seront projetés.

La réunion s'inscrit dans le cadre des séances régionales d'initiation et de sélection spor-

tives organisées par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports en collaboration avec les divers organismes et association de sports du Québec.

Quei que soit leur âge, toutes les jeunes filles de Hull et de sa région qui sont intéressées par le hockey-sur-gazon sont invitées à assister à cette réunion le samedi 26 avril prochain, à 10 heures, au Centre St-Joseph de Hull, 122, rue de Berril.

ANDRÉ HUGUET-LATOURE

Entrepreneur Electricien

VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION
d'APPAREILS ÉLECTRIQUES



SPECIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL.: 428-3200 Chénéville, Qué., (Lac Simon)

THEATRE ROYAL

ST-ANDRÉ-AVELLIN

Dim.-Lundi les 20-21 avril

DIMANCHE 1ère REP.: à 6 HRES p.m. Admission: \$1.00

2ème " : à 9 HRES p.m.

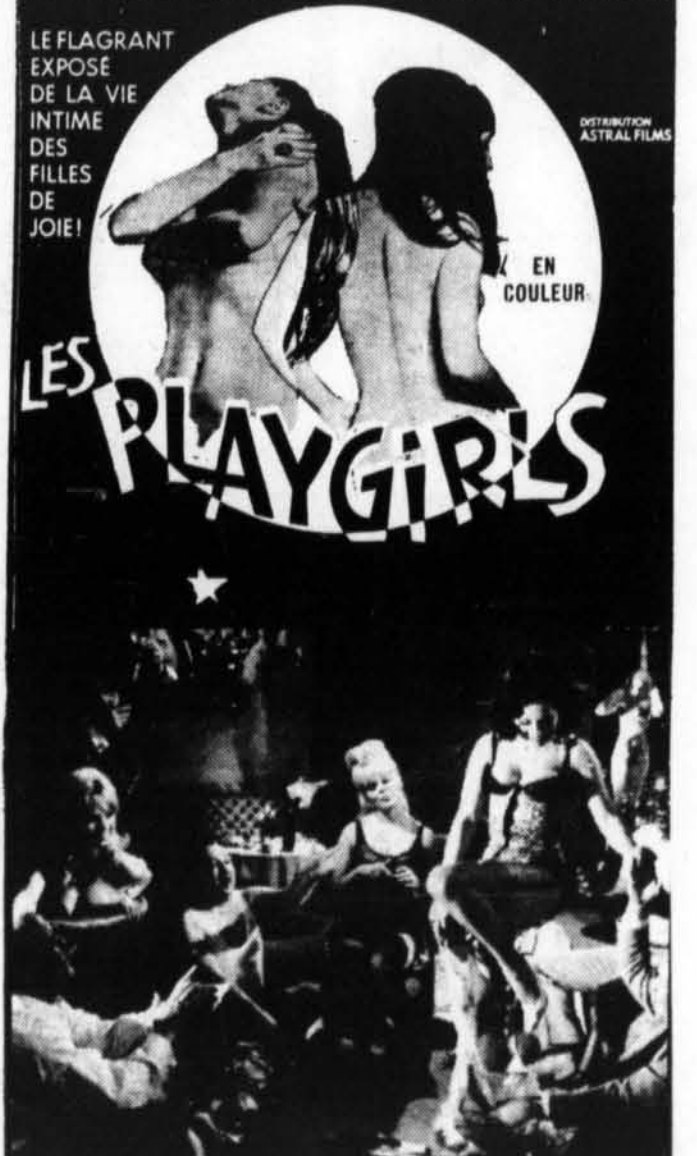
LUNDI REPRESENTATION à 8 HRES

D'UNE FRANCHISE ET D'UNE AUDACE SAISISANTES!

LE FLAGRANT EXPOSÉ DE LA VIE INTIME DES FILLES DE JOIE!

EN COULEUR

LES PLAYGIRLS



AUSSE

LA CHASSE AUX FILLES

HANTÉE PAR LA CRAINTE DE LA PAUVRETÉ... ELLE DEVINT LA PROIE DU MONDE DE LA NUIT ET DU "STRIP-TEASE"





Il y a du nouveau dans notre région. En effet, la compagnie Texaco a choisie un gars de chez-nous qui jouit d'une excellente réputation, pour prendre charge de la Station de Papi-neauville. On voit sur la photo le représentant de Texaco, M. Maurice Leblond remettant officiellement les clés de la Station au nouveau détaillant, Jean-Guy Prévost de St-André-Avellin. Jean-Guy offrira à sa clientèle ses 12 ans d'expérience dans la mécanique automobile. Nous souhaitons bonne chance à Jean-Guy dans son nouveau commerce.



VOICI UNE PHOTO PRISE A LA PREMIERE REUNION du comité d'organisation du prochain congrès de l'Union Nationale. Au premier rang nous apercevons de gauche à droite: M. Maurice Cusseau, M. Marcel Massé, Mme André Chartier. Au deuxième rang, nous apercevons de gauche à droite: M. Jean-Marc Gignac, M. Paul Vaillancourt, M. Christian Vieu, M. Raymond Lynch, M. Philippe Demers et M. Marcel Plamondon.

TÉL. 147 **BENOIT WHISELL** C.P. 55
ENRG.
 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO
 ST-ANDRÉ-AVELLIN

Hotel Au Vieux Pin

Danse avec nouvel orchestre

Directement de la Martinique

"LES MARTINICQUAIS"

samedi et dimanche

A compter de mardi le 22 avril, il y aura orchestre tous les soirs excepté le lundi.

ST-ANDRÉ-AVELLIN

V. Myre, prop. **428-9906**

Attention aux enfants qui mangent trop

par le Dr. Gérard J. Léonard, (Chronique de Dimanche-Matin)

L'excellent hebdomadaire "Dimanche-Matin" publiait récemment une chronique sur l'obésité chez les enfants. Voici le texte intégral de cette chronique qui s'adresse particulièrement aux parents:

Mes premières phrases seront pour vous, toutes personnes souffrant d'un excès de poids très ou peu important. Relevez le défi, regardez bien en face vos accusateurs — la société — et apprenez à leur dire leur tort dans la constitution de l'obésité.

Cette même société, à cette même époque où nous voyons des milliers de personnes mourir de faim tous les jours, où nous voyons l'idéal de beauté exposé sous tous ses angles et sous tous ses attraits dans des centaines de revues, cette même société s'acharne à former des obèses. Il est incroyable de constater cette contradiction.

Au lieu de ridiculiser, de baffouer l'obèse, au lieu de l'accuser de faiblesse, de négligence, de l'affubler de tous les complexes imaginables, regardons donc notre manière de vivre, repensons donc notre éducation, et tous, nous nous sentirons certainement coupables en face de l'obèse — car nous trouverons la cause profonde de l'obésité dans nos habitudes quotidiennes.

Société: cause de l'obésité

Par cet exposé, je ne veux aucunement excuser les obèses et les encourager à entretenir leur malaise, mais je voudrais que tous et chacun comprennent profondément leur part de responsabilité et que l'obèse soit libéré du joug qui lui est imposé, qu'il reprenne confiance en l'avenir grâce à une compréhension plus adéquate.

Les racines profondes de l'obésité se situent dans la plus tendre enfance, où la mère et toute la famille réunie ne se soucient que d'une chose: les quantités de nourriture que bébé a pris. Plaisir familial incontesté. "Gaver l'enfant jusqu'à ce qu'il remette." Plus bébé mange, plus on est fier de lui, et chacun de se vanter dans les salons des quantités astronomiques de nourriture absorbées par son enfant. — Beau début d'une alimentation saine! Et persiste toujours cette vieille fausseté: "Plus le bébé est gros, plus le bébé est beau et plus il est en santé". Les revues de mode et les compagnies d'assurance n'auront pas la même opinion plus tard dans la vie.

Et l'enfant grandit, et c'est toujours, d'année en année, la même répétition de la suralimentation. On pousse continuellement l'enfant à manger et même très souvent, on le force par menaces de punitions ou de représailles à ingurgiter tout ce qu'on lui donne. Quantité, toujours le seul critère important, mais qui s'inquiète des besoins alimentaires essentiels d'un enfant, qui s'inquiète des règles de la saine alimentation, qui s'applique à créer l'habitude d'une nourriture équilibrée, qui s'efforce à faire l'éducation du goût? Mais on n'oublie jamais les compléments de vitamines: évidemment ceci fait manger davantage et fait gagner du poids.

Et d'année en année, sans défense possible, l'enfant accumule mauvaises habitudes et livres pour le bonheur de son

entourage — jusqu'à ce que ce même entourage, toute cette société heureuse et béate, se retourne contre lui et lui fasse subir le martyre de l'obésité, à lui, coupable de les avoir comblés.

Obèse: martyr

Ce choc se produira invariablement vers la période de puberté — période pourtant suffisamment troublante pour l'enfant pour beaucoup d'autres raisons. Du bel enfant qu'il était, de tout l'étalage de compliments qu'il recevait sur sa santé, sa beauté, il ne reste rien, tout s'est écroulé. Il est maintenant trop gras, trop gros. Il devient la cible préférée de tous ses compagnons, on se moque de lui, on le taquine, on l'accable de tous les sobriquets possibles, qu'il n'est pas nécessaire de répéter car tout le monde les connaît.

Des jeux de groupe il est systématiquement repoussé, mis de côté, il est trop gros, il n'est pas assez rapide, il s'esouffle trop vite. S'il est accepté, c'est invariablement pour remplir les postes secondaires, pour compléter les cadres.

Et notre enfant grandit; vient la période des premières rencontres sociales, la période du développement des besoins affectifs. Période des plus trou-

blantes car d'elle peut dépendre la réalisation d'une vie. Adolescents et adolescentes obèses se voient encore une fois délaissés, repoussés, relégués au dernier rang. Qui sera maintenant attiré par cette beauté florissante d'il y a à peine quelques années? Désolation. Et l'on me dira que les obèses sont des complexés! Non, ce sont des martyrs d'une société égoïste, d'une éducation mal comprise où les parents ne recherchent que leur satisfaction personnelle dans la formation de leurs enfants.

Cruauté de la société

Non satisfaite de cette cruauté privée, la société fait surgir la cruauté commune, la cruauté organisée. C'est le monde du théâtre, des films, de la comédie, qui offre à la risée publique le problème de l'obésité. Qui aurait pensé offrir en comédie une autre maladie, un autre état physique? Qui oserait rire d'une comédie dont un aveugle serait la cible? Et pourtant, le nombre de comé-

dies où l'obèse sert d'attraction serait imposant à énumérer. Même lors d'une certaine étude sur l'obésité à la télévision, l'on n'a pu s'empêcher de tomber dans le ridicule. Naturellement je ne fais pas allusion au programme Médecine d'Aujourd'hui.

Laissons donc les obèses vivre, reconnaissons nos torts profonds, tentons de rechercher les solutions de base dans l'étude de la saine alimentation afin de limiter les troubles futurs.

AVIS

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE HULL

NO. 69-828

COUR PROVINCIALE

Otto Strévez demandeur vs François Lauzon défendeur.

Le 29e jour d'avril 1969, à 30 hrs p.m., à la résidence du défendeur, 261 rue Galipeau, Thurso, district de Hull, je procéderai à la vente par encan des biens meubles et effets mobiliers saisis par moi en cette cause consistant en: 1 poêle électrique; 1 réfrigérateur; 1 télévision portable.

Le tout devant être vendu selon la loi.

Daté à Hull ce 15 avril 1969.

GASTON GARCEAU, H.C.S.
DISTRICT DE HULL

NOTICE

CANADA

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF HULL

NO. 69-828

PROVINCIAL COURT

Otto Strévez, demandeur, vs François Lauzon, défendeur.

On the 29th of April 1969, at three o'clock in the afternoon, at the residence of the defendant, 261 Galipeau Str., Thurso, district of Hull, I will proceed to the sale by auction of the moveable effects seized by me in this cause, to wit: 1 electric stove, 1 refrigerator, 1 portable television.

The whole according to law.

Dated at Hull this 15th day of April 1969.

GASTON GARCEAU, B.S.C.
DISTRICT OF HULL

Semaine de la femme libérale

La Fédération des Femmes libérales du Québec organise une "SEMAINE DE LA F.F.L.Q." du 21 au 27 avril prochain. Au cours de cette semaine, les Associations libérales féminines de comté se réuniront pour discuter principalement des problèmes économiques.

Un questionnaire, préparé par la Commission politique de la F.F.L.Q. et envoyé aux responsables des comtés, servira de guide aux discussions. Le questionnaire traite du plein emploi, de l'aspect éco-

nomico-social et du problème de la femme qui revient sur le marché du travail.

Les députés libéraux seront invités à participer à ces réunions. Déjà, plusieurs associations à travers la province, nous ont fait connaître la date et le lieu de leur rencontre.

Les résultats de ces soirées d'étude seront communiqués à la Commission politique et orientera éventuellement les travaux lors du congrès de la Fédération des Femmes libérales du Québec en octobre prochain.

Cheval de selle à vendre

J. E. MORIN

Dépositaire des produits Chrysler

Tél. 2571

MONTPELLIER, QUE.

Tracteur

PELLE 5½ - FAUCHEUSE
COMPLETEMENT HYDROLIQUE
PARFAIT ORDRE

LES ANNONCES CLASSÉES DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. 7¢ du mot additionnel. Avec cadre: \$1.50; Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: 50¢ de plus
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

MAISONS A VENDRE

Maison renouée à vendre: 82 Galipeault, Thurso, 2 logis, 4 et 5 appartements. Loués présentement. Conditions à débattre. Tél. 522-6581. Notre-Dame de la Paix. (J.A.C. 24 avril)

Maison à vendre à Chénéville, centre du village, fillage 220. Très bon marché. Appeler, Papineauville, 427-6969. (17)

Maison à vendre à Fassett, Deux logis, 5 appartements chacun. Filage 220, chambre de bain complète. Cause, transfert. S'adresser à Marcel Joanis en fin de semaine seulement. (17-24-1-8)

Chalet luxueux hiver & été à vendre. Situé sur le bord du lac Simon, système de chauffage, vitres panoramiques, thermos, fini en knotty cedar, intérieur et extérieur, terrasse ment fini. S'adresser à Montréal 481-6552. (17-24-1)

LOGIS A LOUER

A louer: Maison, 7 appartements, située route 8, Papineauville. Inf. 423-6492. (10-17-24)

Appartement à louer pour une ou deux personnes. Entrée privée. Mme Philippe Bélanger, Papineauville. Tél. 427-5522. (17-24)

DIVERS

Entrepôt à louer, beaucoup d'espace, trois grandes portes, à Papineauville. Tél. 427-6949. (27-3-10-17)

Achèterais 4 à 6 chaises de cuisine, toutes identiques - Anciennes et empaillées si possible. Tél. 983-7788. (17)

DONAT TREMBLAY, St-André-Avellin, Tél. 428-3256. Portes et châssis sur mesure, installation - Estimé gratuit. Revêtement aluminium "DUSCO ALUMINIUM". (J.A.C. -15 de mai)

Echangerais Pontiac 1962 V-8 automatique en bonne condition pour camion ou vendrais - \$350.00. 986-2257. (17)

DIVERS A VENDRE

Terre à vendre: 150 arpents en culture; grange-étable presque neuf, machines agricoles, maison neuve moderne, finie brique. Si désiré, le tout peut être vendu séparément. Cause départ. S'adresser à Jean Dubé Lac Beville, Rang Côte St-Pierre, St-André-Avellin. (J.A.C. au 24 avril)

A vendre: 1 refroidisseur à lait Crino, 12 bidons; porte sur côté, 4 ans d'usage; Réal Ménard, Thurso. Tél. 985-2447. (10-17)

A vendre: Emplacement pour maison ou chalets à la sortie du village, près de la piscine de Ripon, M. Massie, Tél. 983-7725. (10-17-24-1)

A vendre: Restaurant, salle à manger bien propre, avec maison de sept appartements, centre du village. Echange acceptée, avec comptant. Balance terme. S'adresser à A. Mercier, Montpellier. (27-3-10-17)

Terrains à vendre à l'arrière du magasin Western à Papineauville. Bonnes conditions. Pour informations, M. Elzéar Bonhomme, Tél. 427-5598. (21-j.a.c.)

A vendre: A Vinoy un terrain de 150 arpents dont 75 arpents en bois et l'autre 75 en culture. Comprenant: maison, bâtiments, troupeaux et machinerie. S'adresser à M. Armand Aubin, route rurale no. 3, St-André-Avellin. (17-24)

A vendre: Volkswagen 1967, Station Wagon, 21,000 milles. Prix \$1,500. 427-6977. Papineauville. (17-24)

A vendre: Sécheuse et lessiveuse \$35. Tél. 986-8298. (17)

AVON

recherche représentante pour la région de Plaisance et Namur. Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés: Mme G. Bordeleau, 684-6600 - C.P. 126 Aylmer, Qué

GARAGE BOIVIN

Mécanique générale

ST-SIXTE

par mécanicien licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



1969 Citroën

PALACE 21
4 PORTES - SEDAN
115 H.P.

SERVICE: Tél: 985-2218

HOMMES DEMANDÉS

Hommes demandés à temps plein ou à temps partiel. Auto nécessaire. Travail payant et grande possibilité d'avancement.

TEL.: 986-2997 - ANGERS

Déclaration de la CCL

LA POLITIQUE LAITIÈRE

Le prix de soutien du beurre en vigueur à compter du 1er avril, sera maintenu à son niveau actuel de 65 cents la livre pour le beurre d'un pointage de 40, annonce aujourd'hui la Commission canadienne du lait (CCL).

Le prix de soutien de la poudre de lait écrémé, fabriqué par vaporisation, demeurera également à son niveau présent, de 20c, la livre à condition qu'elle réponde aux normes de qualité établies par la CCL.

Le prix de soutien du fromage cheddar blanc fabriqué en avril 1969 sera de 44c, la livre - le même qu'en avril 68. Le prix de soutien du fromage fabriqué à compter du 1er mai et après sera annoncé plus tard.

Le taux de paiement des subventions, comme le Ministre de l'Agriculture l'a déclaré aujourd'hui, sera de \$1,25 le cent livres de lait, ce qui correspond à 35,71c, la livre de matière grasse. Afin de défrayer le coût de la vente des excédents, la Commission fera, à même les subventions versées, une retenue moyenne de 29c, le cent livres sur les livraisons de lait. On établira un taux différentiel de retenue sur les livraisons assujetties aux quotas et sur les livraisons en excédent des quotas. À l'égard des livraisons conformes aux quotas, le taux sera de 26c, le cent livres de lait (7,43c, la livre de matière grasse). À l'égard des livraisons qui dépasseront le niveau des quotas, le taux de la retenue sera de 52 cents le cent livres de lait (14,86c, la livre de matière grasse).

Le taux de la retenue des expéditeurs de crème sera maintenu à 1c, la livre de matière grasse, mais le taux de retenue sur les livraisons de lait et de crème ensemble sera sujet à rectification si la tendance récente à l'accroissement des livraisons de matière grasse se poursuit.

La Commission a fait savoir qu'il lui sera impossible d'accroître les quotas de subvention aux détenteurs actuels de quotas ou d'en accorder à ceux qui n'en possèdent pas déjà, sauf dans les cas de réallocation provenant de l'achat du troupeau laitier d'un détenteur de quota qui abandonne la production du lait.

La clause actuelle décrétant que la réallocation d'un quota à un nouvel expéditeur s'applique à un minimum de 100,000 livres de lait (3,500 livres de matière grasse) reste en vigueur à l'égard des expéditeurs de lait. On verra à établir un minimum plus bas pour les fournisseurs de crème, minimum qui sera annoncé plus tard.

BINGO

du
CENTRE RÉCRÉATIF
ST-LUC

École Mgr. Charbonneau
Buckingham
TOUS LES
MERCREDIS SOIR

8.00 P.M. Adm.: \$1.00

PIERRE AUBRY



représentant régional

TEL.: 983-2171

ST-ANDRÉ-AVELLIN

Sur le lac Dinel, Joli chalet sur plage idéal pour enfants - 3 ch. à coucher, salon, cuisine, véranda grillagée - Electricité - Un bon achat \$5,500.00 - Consultez Pierre Aubry tél. 983-2171 (359)

300 acres de terrain idéal pour chasse - Chalet pouvant recevoir 10 chasseurs. Electricité et téléphone. Idéal pour club de chasseurs. Consultez Pierre Aubry tél: 983-2171 (377)

Papineauville, grand lot de 150x150 situé sur la rue Laval pour un aussi bon prix que \$900.00 - Comptant: \$500.00 - Profitez de cette occasion - Appelez Pierre Aubry tél: 983-2171 (481)

Côte St-Pierre, chemin St-André-Avellin, Jolie résidence de 2 étages comprenant 4 ch. à coucher, salon, cuisine et salle à manger. Lot de 25 arpents bon pour culture. Chauffage central. Seulement \$11,000.00 - Pierre Aubry 983-2171

Rue Principale, Montpellier - Maison 1½ étage en papier brique - 2 ch. à coucher, salon, cuisine - Galerie et hangar - Grand jardin - Terrain clôturé - Pour de plus amples informations consultez Pierre Aubry 983-2171 (743)

Terrain de 21,26 acres cadastrés - Idéal pour développement résidentiel ou parc - Services d'aqueduc et d'égoût - Consultez Pierre Aubry 983-2171 (799)

5 bureaux:
40 représentants
à votre service

TESSIER & TESSIER INC

COOPÉRATIVE DE MARCHANDISES



(Suite de page 9)

régionales,

LES OFFRES PATRONALES EN PERIODE DE MEDIATION

Face aux votes de grèves que

la CEQ entend faire prendre dans les syndicats d'enseignants la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a transmis à la presse les modifications apportées à l'offre patronale en période de médiation. Lors d'une réunion spéciale à Québec le 26 mars, la

CEQ a donné des instructions à quelque cent cinquante (150) chefs syndicaux pour qu'ils obtiennent des enseignants le refus de l'offre patronale et une acceptation de la grève générale.

Pour que les enseignants du Québec puissent prendre une

décision en connaissance de cause, la Fédération des commissions scolaires du Québec leur transmet les modifications apportées à l'offre patronale en période de médiation.

MODIFICATIONS APORTEES A L'OFFRE PATRONALE

Les congés syndicaux

Durant la médiation du juge Lippé, la partie patronale a accepté la demande syndicale quant au nombre de jours de congé pour activités syndicales et professionnelles.

La consultation

En matière de consultation, le projet patronal permet maintenant un nombre différent de comités consultatifs et prévoit que la consultation sera obligatoire sur un secteur supplémentaire, soit celui des systèmes d'examen des élèves.

L'assurance-maladie

A la demande des Corporations d'enseignants concernées, l'adhésion au plan d'assurance-maladie sera obligatoire pour la CEQ et la PACT, tandis qu'elle sera facultative pour la PAPT. En outre, le projet patronal modifié en médiation offre la possibilité d'un assureur, ou groupe d'assureurs par Corporation d'enseignants.

L'assurance-traitement

Une modification à l'offre patronale prévoit maintenant le versement du traitement à partir de la première journée d'absence pour les cas d'hospitalisation. Pour ce qui est des cas de maternité, le début du congé de maternité pourra être déterminé par un médecin, quand les médecins de la commission scolaire et du syndicat seront d'avis contradictoires à cet égard. En outre, le projet patronal prévoit, qu'advenant l'instauration d'un régime

public d'assurance-santé, des actuaire choisies par les parties détermineront les réductions de primes à être effectuées.

La classification

La partie patronale a accepté la demande syndicale relative aux vieux brevets, aux diplômes anglais et aux méthodes nouvelles d'enseignement. En outre, un plan de récupération est prévu pour les enseignants surclassés qui pourraient être déclassifiés à cause de l'évaluation de leur scolarité réelle.

La demande syndicale visant le calcul des années d'expérience pour les suppléants occasionnels et les instituteurs à temps partiel a aussi été acceptée.

Le projet patronal prévoit maintenant des suppléments accrus de rémunération pour les chefs de sections (\$700), pour les responsables d'écoles (\$300 à \$600), et les "staff assistants" du secteur anglais (\$325 à \$500). Le taux horaire des professeurs à la leçon a aussi augmenté de \$0,50 l'heure à partir de février 1970.

La rétroactivité des augmentations de traitements

La rétroactivité des hausses de traitements demeure pour la partie patronale une clause négociable après entente sur toutes les autres clauses de la

convention.

Les griefs

L'offre patronale prévoit maintenant une nouvelle formule de présentation des griefs. En outre, le projet patronal prévoit aussi une procédure d'amendement à la convention collective nécessitant l'unanimité de la part des six parties à la négociation provinciale et le consentement du syndicat et de la commission scolaire pour l'application au niveau local;

Le recyclage et le perfectionnement

Des modifications apportées au projet patronal en période de médiation permettent que les frais de transport pour les enseignants qui suivent des cours de recyclage soient inclus dans les montants prévus, par la convention collective, pour ce genre de cours. De plus, la clause prévoyant le recyclage obligatoire pour certains enseignants a été enlevée.

Pour ce qui est du perfectionnement à temps plein, le projet patronal prévoit maintenant deux options, soit des bourses d'étude non-imposables équivalentes à 80% du salaire pour un certain nombre d'enseignants ou des bourses moindres permettant à plus d'enseignants de se perfectionner. Toutefois, le nombre d'enseignants en perfectionnement ne devra pas dépasser 1% des enseignants à l'emploi d'une commission scolaire et les argents consacrés au perfectionnement ne devront pas dépasser 7/10 de 1% des enseignants à l'emploi d'une commission scolaire multiplié par \$6,500.

L'enseignant qui aura profité du perfectionnement devra s'engager à demeurer à l'emploi de la commission scolaire pendant une période de trois ans. Avant la médiation, le projet patronal prévoyait six ans.

La charge de travail

Le projet patronal modifié en médiation permet un plus grand nombre d'enseignants aux niveaux secondaire et élémentaire par l'exclusion des adjoints des principaux des ratios 1/17 et 1/27. Au niveau secondaire, le nombre d'enseignants est augmenté une deuxième fois à cause d'un calcul modifié à l'intérieur du ratio 1/17 ce qui signifie \$250,000 de traitements supplémentaires par année.

Un nombre supplémentaire de professeurs est aussi prévu pour l'enfance exceptionnelle.

La nouvelle offre patronale permet en outre de déterminer au niveau local une charge moyenne maximale, en fonction du nombre d'élèves et de périodes d'enseignement, dans le cadre des ratios prévus par la convention collective.

Unité Sanitaire Papineau

STE-ROSE DE LIMA: Mardi, 22 avril, 2,00 à 3,00 p.m. Ecole Labelle.
THURSO: Mercredi, 23 avril, 1,30 à 3,00 p.m. Hôtel de ville.
MONTPELLIER: Jeudi, 24 avril, 11,00 à 12,00 a.m. Ecole.
RIPON: Jeudi, 24 avril, 1,30 à 2,30 p.m. Ecole.

HOTEL DU NORD

NOTRE-DAME DE LA PAIX
TEL.: 522-6644

EUGÈNE LANTHIER, PROP.

Samedi et DIMANCHE

Les spectacles de fin de semaine recommencent...
Venez nous rencontrer et entendre nouvel orchestre:

Orchestre: Smoty & Bear

Nous avons à votre disposition, salles pour
Banquets, Mariages, Soirées mixtes, etc....
TEL.: 522-6644



ATTENTION

Propriétaires
de chevaux de course...

GRANDE ASSEMBLEE

A 2 HRES P.M. DIMANCHE

20 AVRIL

A L'HOTEL DES MONTS

MONTPELLIER

Pour inf. 854-2571

PARC SPORTIF
Jacques Seguin, prop.

1968 MUSTANG 6 cyl. aut. \$2295.00
1967 COUGAR tout équipée \$2265.00
1965 CHEVROLET wagon 8 cyl. aut.-radio \$1350.00
1964 T-Bird tout équipée \$1975.00
VOLKSWAGEN 1966
61 Monrch 8 cyl. pb-ps aut. radio \$500.00

B. Deschatelets: 423-6283



LABROSSE AUTOMOBILES LTÉE

Vendeur autorisé
des produits
FORD et SHELL

423-6310

MONTEBELLO, QUE.

ATELIER
DE DEBOSSAGE
ET DE MACHINISTE

MAVERICK 70
17 AVRIL
Maverick 70 MAVERICK 70
Conrad Labrosse: 423-6310